

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

FUSION GÉANTE

Le rachat de Compaq par Hewlett-Packard est en bonne voie p. 24



HAYDN WEST/AFP

AVORTEMENT

Référendum en Irlande pour durcir la loi contre l'avortement p. 6 et 7

LANGUES À L'ÉCOLE

De la maternelle au CM2, un bilan p. 12

LIVRES RARES

Sur le site de la BNF, 54 000 ouvrages p. 28

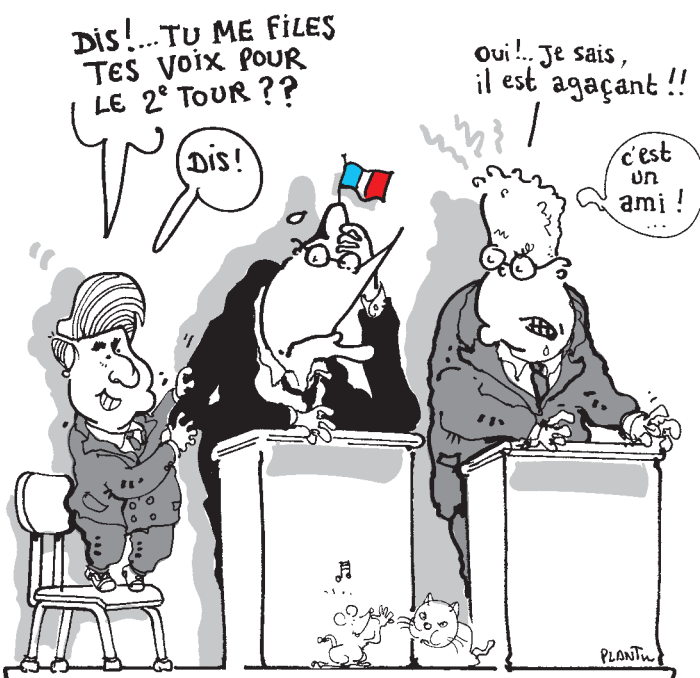
LIGUE DE FOOTBALL

Bourgoin critiqué p. 29

International.....	2	Marchés.....	26
Union européenne...	6	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie.....	32
Société.....	12	Jeux.....	32
Régions.....	15	Carnet.....	33
Horizons.....	16	Abonnements.....	33
Entreprises.....	22	Culture.....	34
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	39

Chevènement va-t-il profiter des difficultés de Chirac ?

LES DERNIERS sondages confirment une érosion de l'électorat de Jacques Chirac. Face aux doutes de ses partisans, le président sortant a tenté, mardi 5 mars, de dynamiser sa campagne en appelant ses amis à « la bonne humeur, la mobilisation, la détermination ». Jean-Pierre Chevènement, qui reste stable dans les sondages, s'efforce de profiter des difficultés de Jacques Chirac en présentant sa candidature comme « centrale » et de « rassemblement ». Le candidat du MDC continue de renvoyer dos à dos Lionel Jospin et le président sortant. Dans un entretien au Monde, Jean-Pierre Chevènement explique sa conception de l'Europe et la place qu'y tiennent les nations. « Je conçois l'Europe comme une union de nations », dit-il. « L'Europe est pour moi un des six leviers principaux pour remettre la France en orbite », ajoute-t-il. Alain Juppé s'en est pris, mardi, au premier ministre et candidat socialiste, « l'homme des fiascos ».



► Le candidat du MDC veut relancer sa campagne quand celle de Chirac piétine

► Comment le président sortant tente de remobiliser ses troupes

► Un entretien avec Chevènement : les nations et l'Europe

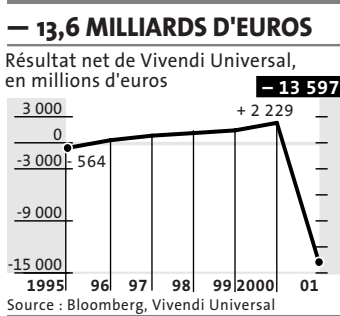
► Sondages : une bonne surprise pour « Arlette »

Lire pages 8 à 10 et Pierre Georges page 40

Lire nos informations page 2 et notre analyse page 19

Perte record pour Vivendi Universal

C'EST À UNE « opération vérité » sur les comptes de Vivendi Universal que s'est livré Jean-Marie Messier, son président, mardi 5 mars. Le groupe de communication affiche pour 2001 une perte nette de 13,6 milliards d'euros, le plus gros déficit jamais enregistré par une entreprise française. Vivendi Universal a dû rétablir la réalité de son bilan, en passant 15,7 milliards d'euros d'amortissement de surveillance, pour tenir compte de



la différence existant entre le prix des acquisitions réalisées au plus fort de la bulle boursière et leur valeur réelle aujourd'hui. Pour M. Messier, l'ère de la conquête est terminée : il va devoir maintenant prouver aux marchés financiers et à ses actionnaires que sa stratégie de développement dans la communication est la bonne.

EXPOSITION

La révolution surréaliste illumine le Centre Pompidou



PRÉSENTÉE jusqu'au 24 juin à Paris, l'exposition « La révolution surréaliste » propose une véritable réhabilitation de la peinture du mouvement animé par André Breton. On y croise, entre autres, les meilleurs Ernst, Miro (ci-dessus, *Homme et femme*), Masson, Tanguy, etc.

Lire pages 34 et 35

Les discrets entretiens pré-électoraux du juge Eric Halphen

« JE NE ROULE pour personne », a déclaré Eric Halphen, mardi 5 mars sur France 2. Invité du journal de 20 heures pour évoquer la parution de son livre, *Sept ans de solitude* (Denoël), l'ancien juge d'instruction a affirmé qu'il souhaitait « quitter la magistrature » et qu'il avait, dans cette perspective, « rencontré des gens dans la communication, les médias, les écritures de scénario » ainsi que « dans les milieux politiques » — « parce que ce serait une juste suite à ce que j'ai fait », a-t-il dit. Suivait cette « confidence » : « J'ai rencontré François Hollande, qui m'a dit qu'à son avis ce serait une mauvaise idée. »

La « confidence » du juge Halphen n'était ni spontanée, ni exhaustive. Quelques heures plus tôt, il avait appris que *Le Monde* s'appretait à relater la teneur de son entretien avec le premier secrétaire du PS, qui remontait au 9 octobre 2001. Mais il n'a pas évoqué une autre rencontre, quelques mois plus tard, avec le candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre Chevènement. « Je n'ai aucun souci de carrière, nous a précisé M. Halphen, mercredi matin.

Je réfléchis simplement à mon avenir. La politique est l'un des choix qui s'offrent à moi. » La première étape fut pourtant infructueuse. Confidentielle, l'entrevue avec M. Hollande s'est tenue à l'Assemblée nationale, dans le bureau du député (PS) Arnaud Montebourg. M. Hollande raconte : « Le juge Halphen souhaitait évoquer sa décision de quitter la magistrature, je l'ai écouté. Il m'a ensuite demandé : « Que penseriez-vous d'un engagement politique ? » Le lui ai répondu que nous ne nous situons pas du tout dans cette perspective et qu'il ne serait pas bon pour lui de prolonger une démarche judiciaire par une démarche politique. »

Le premier secrétaire du PS admet avoir compris que la proposition d'Eric Halphen se situait « dans la perspective des élections législatives ». En clair : le juge espérait une circonscription et une investiture. « J'ai été aimable avec lui, dit M. Hollande, mais je ne lui ai laissé aucun espoir. » A cette date, M. Halphen n'était plus saisi de l'enquête sur les HLM de Paris, dans laquelle il avait mis en cause Jacques Chirac : le

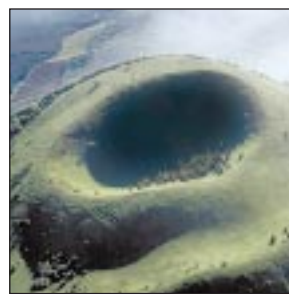
4 septembre, la cour d'appel de Paris avait sanctionné une série d'irrégularités procédurales en lui retirant le dossier. Il n'avait pas encore annoncé la sortie de son livre.

« M. Halphen m'a demandé d'organiser ce rendez-vous, je l'ai fait volontiers », indique M. Montebourg, qui avait rencontré le magistrat en 1996, lorsque lui-même était encore avocat, mais ferrailait déjà contre le RPR sur le terrain des « affaires ». « J'ai toujours soutenu le juge Halphen, explique-t-il. J'estime son travail au plus haut point et je pense qu'il doit avoir le soutien de la majorité, comme tous les juges qui enquêtent dans ce pays. » Après le refus de M. Hollande, le juge Halphen a obtenu une audience avec M. Chevènement. « Nous avons parlé de la justice, dit-il, et aussi de politique. » Mais il ne veut livrer ni le lieu ni la teneur de leur dialogue, suggérant néanmoins qu'une porte s'est entrouverte : « Mes perspectives, dit-il, ne sont pas à court terme. »

Hervé Gattegno

VOYAGES

Auvergne, royaume du vert



L'OUVERTURE de Vulcania rappelle que cette belle région des volcans recèle de magnifiques paysages, des églises romanes et une offre culinaire originale.

Lire pages 30 et 31

POINT DE VUE

Désir, vous avez dit désir ?

par Michel Schneider

MALAISE dans la sexualité ? Malaise dans la gauche plurielle qui contribue à réprimer davantage la sexualité, tout en clamant sa libération ? N'assiste-t-on pas de la part de la majorité en place à une sournoise tendance à criminaliser le désir ? Y a-t-il, comme le voudrait Sylviane Agacinski, la femme du premier ministre, une « politique des sexes », ou bien un inconscient désir politique de déssexualisation de la société ?

Evidemment, personne ne revendique une telle visée : la sexualité et sa libération font partie du socle du politiquement correct. Il est donc commode et même inévitable de ne paraître s'en prendre qu'à des formes socialement incorrectes du désir et de son exercice.

Marylise Lebranchu, garde des sceaux, attachera peut-être son nom à diverses modifications touchant au cadre légal des relations sexuelles : le récent renforcement de la répression du harcèlement sexuel et l'introduction pour la première fois dans notre code pénal d'une condamnation des clients de prostitué(e)s.

Le harcèlement sexuel existe, et constitue, dans les cas où il est caractérisé, une violence et une injustice. Celles-ci auraient d'ailleurs pu être sanctionnées par d'autres moyens (atteinte à la vie privée, licenciement abusif...) qu'une répression spécifique. Mais ce délit, voté en 1992 par la gauche (qui l'étendit en 1998), a été récemment élargi de façon plutôt subrept-

ice par la « loi de modernisation sociale ». Sous la pression des féministes et d'une pétition concernant l'université, le délit concerne maintenant le comportement non seulement des supérieurs hiérarchiques, mais des collègues de travail. Auparavant imputable à un employeur, son représentant ou une personne ayant abusé de l'autorité que lui conféraient ses fonctions, le harcèlement sexuel n'est plus lié à la détention d'une autorité sur la victime.

Lire la suite page 18 et les points de vue page 17

MICHEL SCHNEIDER est psychanalyste, essayiste, conseiller maître à la Cour des comptes.

Éric Halphen

SEPT ANS DE SOLITUDE

A vous de juger

DENOËL

En Afghanistan, la population de Gardez critique l'opération américaine « Anaconda »

Des renforts afghans sont arrivés à Chah-e-Kot

ZORMAT

de notre envoyée spéciale

Sur les toits plats de leurs maisons, grosses jumelles en mains, les jeunes Afghans observent en

REPORTAGE

« Les Américains sont ici pour apporter la paix, non pour tuer des innocents »

permanence les bombardiers B-52 qui patrouillent dans le ciel, les avions de combat qui crachent, en piquant, des jets de feu ou des leurres pour éviter les éventuels missiles, les hélicoptères qui rasant la montagne et les énormes champignons de fumée des explosions.

Cinq jours après son lancement, l'opération « Anaconda » reste intense dans la région de Gardez. Elle engage des forces de la coalition conduites par les Etats-Unis, environ 2 000 hommes parfaitement équipés, avec l'appui aérien nécessaire, face à quelque 600 combattants aguerris, talibans et fidèles d'Oussama Ben Laden, qui résistent dans la neige, le dos à la montagne, à une altitude moyenne de 3 000 mètres. De nouvelles troupes afghanes ont été envoyées sur le front, mardi 5 mars, pour en relever d'autres, éprouvées par les conditions de la bataille.

Selon Nawab, un soldat juste rentré du front mardi, les accrochages se poursuivent, mais avec

60 soldats, « pour la plupart des Tchétchènes [combattants étrangers non arabes] », ont été faits prisonniers en quatre jours et sont aux mains des Américains. Aucune information n'a filtré sur leur identité.

La conduite des opérations suscite quelques critiques à Gardez, la capitale de la province de Paktia, située à 40 kilomètres au nord de Chah-e-Kot. Certains membres de la choura (le conseil) reprochent aux militaires américains d'utiliser, dans cette bataille, des commandants qui ne sont pas de la région et ne connaissent pas bien le terrain.

Selon Isatullah, un membre de la choura et fils de son président, Saïf Ullah, plus de la moitié des soldats afghans viennent d'autres régions. Dans toute cette zone, les luttes tribales sont fréquentes. Isatullah accuse certains commandants « de donner de fausses informations aux Américains pour se faire valoir ou mettre les autres en difficulté ». Il déplore le manque de préparation et de renseignement de l'opération « Anaconda ».

LES GENS SONT EN COLÈRE

L'intensité des bombardements américains commence à ulcérer la population, et la colère monte contre les GI, en particulier, et contre les étrangers en général. « Ce que les Américains font est brutal. Ils sont ici pour apporter la paix, non pour tuer des innocents et détruire encore plus notre pays », affirme, à Zormat, Bahr Mohammed, un réparateur de bicyclettes. « Nous voulons que ces gens [les combattants étrangers d'Al-Qaïda] quit-

La guerre continue en Angola, où l'armée traque les lieutenants de Jonas Savimbi

Le général Antonio Dembo, vice-président de l'Unita et successeur désigné du chef rebelle tué le 22 février, aurait à son tour trouvé la mort dans le nord-est du pays

LES COMBATS se poursuivent en Angola, malgré la mort de Jonas Savimbi. Depuis que le chef rebelle a été tué par l'armée gouvernementale, le 22 février, l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) n'a pas cessé ses activités de guérilla, notamment dans le nord-est du pays, où deux embuscades ont fait 15 morts et des dizaines de blessés. De son côté, l'armée n'a pas interrompu sa traque des commandants rebelles, qui ne lui échappent qu'à condition de rester constamment en mouvement. Ainsi, selon des informations non confirmées, le successeur de Jonas Savimbi à la tête de l'Unita, le général Antonio Dembo, aurait à son tour trouvé la mort.

La nouvelle a été donnée par la radio catholique Ecclesia, à Luanda. L'état-major de l'armée a ensuite confirmé avoir capturé un combattant de l'Unita, témoin de la mort du général Dembo. Celui-ci aurait succombé aux blessures qu'il aurait reçues alors qu'il se trouvait au côté de Jonas Savimbi. Signe de la coupure entre les maquis, en Angola, et les représentants de l'Unita à l'étranger, le mouvement rebelle n'était pas en mesure, mardi 5 mars, de se

prononcer sur le sort de son « président par intérim ». Cependant, une source bien informée a affirmé que le général Dembo, responsable de la guérilla dans le Nord-Est, y aurait été tué, le 2 mars. « Il est tombé dans une embuscade, mais l'armée préfère dire qu'il était avec Savimbi, dans le Sud-Est, pour ne pas trahir l'acharnement qu'elle met à abattre, un par un, tous les dirigeants de l'Unita. »

Les maquis angolais paraissent coupés de leurs représentants à l'étranger

Vice-président de l'Unita, le général Dembo était, statutairement, le successeur désigné de Jonas Savimbi. Si sa disparition se confirmait, ce rôle échoirait au secrétaire général du mouvement, Paulo Lukambo, dit « Gato », un homme intransigent, hostile aux accords de paix de Lusaka en 1994. Parent par alliance de Jonas Savimbi, l'ancien représentant de l'Unita en France s'était

alors affronté avec Eugenio Manu-vakola, le négociateur de l'accord, mais aussi avec Abel Chivukuvuku et Isaías Samakuva. Si le premier a fait défection et fondé, en septembre 1998, une organisation dissidente, l'Unita-Rénovée, sous la coupe des autorités de Luanda, Abel Chivukuvuku, qui réside également dans la capitale angolaise, n'a jamais rompu avec Jonas Savimbi. Cependant, ayant pris ses distances avec le fondateur de l'Unita, il avait perdu son statut de « dauphin ».

Parmi les héritiers de Jonas Savimbi, Isaías Samakuva occupe une place à part. Egalement impliqué dans la négociation des accords de Lusaka, il a eu l'habileté de ne pas s'identifier à un accord qui, signé à un moment de faiblesse de l'Unita, n'avait d'autre intérêt que de lui accorder un répit pour se réorganiser. Soucieux de réconciliation, M. Samakuva a représenté l'Unita à Luanda jusqu'à la reprise de la guerre civile, en 1998. Depuis, il vit en exil à Paris. Malgré de fortes pressions angolaises, il n'a pas été expulsé, même s'il attend toujours sa carte de réfugié politique, un statut qui lui a été reconnu il y a deux ans. Il est, par ailleurs, astreint à une

« obligation de réserve », d'autant moins compréhensible qu'il a négocié, au nom de l'Unita et avec le consentement des autorités françaises, avec des émissaires des Nations unies, les 15 et 16 février à Paris.

C'est peut-être le dernier coup de fil que Jonas Savimbi a donné, le 20 février, sur son téléphone satellitaire, au risque de se faire repérer. Isolé et pourchassé depuis deux ans, déclaré « criminel de guerre », il voulait connaître les résultats de la reprise de contacts avec l'ONU, enfin autorisée par le gouvernement angolais. Quarante-huit heures plus tard, il est mort, le corps criblé de quinze balles. « On ne peut pas savoir s'il y a un lien », admet cependant l'un des chefs de l'Unita, qui ajoute : « Entre nos transfuges et les combattants qu'elle a pu capturer depuis décembre dernier, l'armée avait de quoi percer notre système de sécurité. » Deux gardes du corps de Jonas Savimbi auraient même rejoint les gouvernementaux. Aux abois, sans contact radio avec ses unités combattantes, le chef de l'Unita, après trente-six ans dans le maquis, est mort en homme seul.

Stephen Smith

Six pays alliés participent aux combats

Selon le Pentagone, les forces de six pays alliés – l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, la France et la Norvège – participent à l'opération « Anaconda », aux côtés des soldats américains et afghans. C'est la plus importante offensive lancée par la coalition antiterroriste depuis le début des raids aériens, en octobre 2001, suivis peu après par des attaques de commandos sur le terrain. L'opération « Anaconda » a été planifiée il y a deux semaines.

« Si l'on veut que le travail soit fait, a expliqué le général Tommy Franks, le chef des opérations, il faut aller au sol, et c'est ce que nous faisons dans ce cas précis. » La France a mis à la disposition des Américains 22 avions d'attaque (16 Super-Etendard embarqués sur le Charles-de-Gaulle et 6 Mirage 2000-D basés au Kirghizstan) ainsi que des ravitailleurs. Tous ces appareils peuvent être guidés depuis le sol par des commandos experts dans la désignation des cibles.

moins d'intensité que les jours précédents. « Les premiers jours, ils utilisaient des mortiers et tiraient des roquettes, explique-t-il, mais, la nuit dernière et ce matin, c'était plus calme. »

L'étendue de la zone des combats – 150 km² en altitude – rend difficile une appréciation de la progression des opérations, même pour les commandants afghans qui n'ont qu'une vue très parcellaire de la situation. « Jour après jour, dit Nawab, nous prenons le contrôle de petites hauteurs. » Les démineurs américains ouvrent la route.

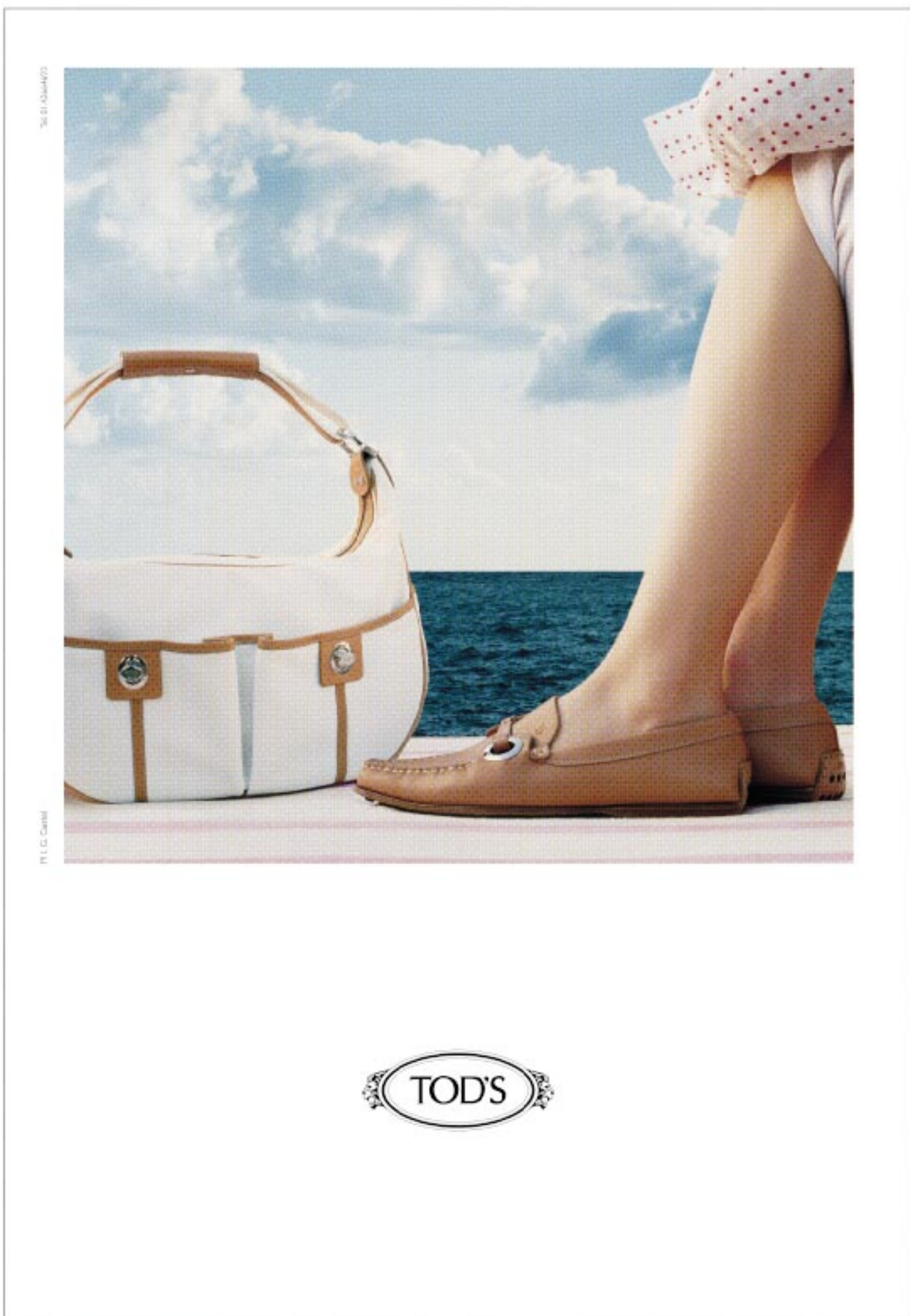
« Le cercle se resserre petit à petit », affirme le commandant Abdul Matin Hassan Kheil. Selon un autre commandant, Ismaïl,

Un troisième bouddha à Bamiyan ?

Un troisième bouddha géant existe à Bamiyan, où les talibans ont détruit, en mars 2001, les deux statues géantes qui trônaient depuis mille cinq cents ans sur cette vallée du centre de l'Afghanistan. Cette annonce a été faite par l'envoyé spécial français, Bernard-Henri Lévy, lundi 4 mars, dans les locaux du Centre culturel français de Kaboul, à son retour de Bamiyan. Il s'agit, selon « BHL », d'un bouddha couché « enterré depuis des siècles, et dont ont témoigné, jadis, des pèlerins chinois ». « Les talibans, grâce au ciel, en ignoraient l'existence », a-t-il précisé, en ajoutant que le Musée Guimet envisage de charger une mission archéologique française de le retrouver.

Par ailleurs, l'écrivain a annoncé qu'il comptait aider personnellement l'ONG française AÏNA, éditrice de la revue *Kabul Weekly*, à créer un journal en français, en dari et en pachtou. Le journal devrait voir le jour en mai prochain et pourrait s'intituler *Les Nouvelles de Kaboul*.

Françoise Chipaux



TOD'S

L'Irlande catholique vote pour durcir sa législation anti-avortement

Organisé dans le dernier pays de l'Union, avec le Portugal, où avorter est condamnable, le référendum du 6 mars vise à ne plus considérer le risque de mettre fin à ses jours comme justification possible d'une interruption de grossesse. La « pilule du lendemain » serait, elle, autorisée

DUBLIN

de notre envoyé spécial

Pour la troisième fois en dix-neuf ans, un référendum sur l'avortement était organisé, mercredi 6 mars, en Irlande. Les deux précédents votes remontent à septembre 1983 et à novembre 1992. En vertu d'un texte de 1861, hérité de la Grande-Bretagne, ancienne puissance coloniale, l'avortement est toujours illégal en Irlande. En 1983, cette interdiction a été inscrite dans la Constitution.

A l'inverse de ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays d'Europe – qui ont libéralisé ou légalisé l'interruption volontaire de grossesse sous la pression de plus en plus forte de ses partisans –, en Irlande, ce sont les adversaires de l'avortement qui, en tentant de pousser sans cesse leur avantage, ont obligé plusieurs gouvernements à consulter le peuple. D'où ce nouveau référendum qui, si le « oui » l'emporte, devrait entraîner un durcissement de la législation anti-avortement.

Ce scrutin a son origine dans une décision de justice prise il y a dix ans. C'est ce qu'on appelle en Irlande l'« affaire X ». En février 1992, le procureur général interdit aux

parents d'une adolescente de 14 ans, violée par un ami de la famille et suicidaire, de la faire avorter. Mais la Cour suprême, donnant tort au gouvernement, stipule qu'une femme enceinte peut avorter s'il existe « un risque réel et substantiel » pour sa vie, notamment la probabilité d'un suicide.

Pour trancher cette contradiction entre la Constitution et l'arrêt de la Cour, le pouvoir demande leur avis aux électeurs : deux sur trois donnent raison aux juges de la Cour en estimant que le risque de suicide peut justifier un avortement. En 1997, un cas similaire se présente, l'« affaire C » : la Cour autorise à nouveau une jeune femme violée à avorter, mais en Grande-Bretagne.

VIELLE QUERELLE

En dix ans, aucune femme n'a invoqué son état suicidaire pour obtenir la possibilité d'avorter en Irlande. Mais les adversaires de l'avortement, soucieux de verrouiller les textes, n'ont pas désarmé pour autant. Le samedi, des manifestants autobaptisés « pro-life » (« pour la vie ») se rassemblent périodiquement devant la Poste centrale de Dublin, lieu hau-

tement symbolique où éclata l'insurrection anti-anglaise de 1916. Elu premier ministre en 1997, à la tête d'une coalition de centre droit qui associe son parti, le Fianna Fail, aux « Progressive Democrats »,

La « menace de suicide » en question

Les Irlandais devaient répondre par « oui » ou par « non », mercredi 6 mars, à la question suivante : « Approuvez-vous la proposition d'amender la Constitution comme indiqué ci-dessous ? » Un nouvel article stipule : « La menace de suicide (...) ne sera plus une raison pour avorter. » Un autre article définit l'avortement comme « la destruction intentionnelle, par tous moyens, de l'être humain à naître après implantation dans l'utérus », ce qui induit une protection légale pour la pilule contraceptive dite « du lendemain », qui agit avant l'implantation. L'amendement ajoute qu'une intervention médicale visant à protéger la vie de la mère, si un « risque réel et substantiel » pèse sur celle-ci, autre que celui de « l'autodestruction » (autrement dit le suicide), ne sera pas considérée comme un avortement. L'amendement précise que quiconque « procurera ou aidera à procurer » un avortement risquera une peine maximale de douze ans de prison. Il réaffirme « le droit d'information » et « la liberté de voyager » pour avorter ailleurs qu'en Irlande.

Bertie Ahern s'est engagé à régler cette vieille querelle constitutionnelle dont il a fait une question « religieuse et éthique ».

Plusieurs facteurs ont contraint le premier ministre, outre ses convictions personnelles, à organiser le référendum du 6 mars : l'obliga-

tion de tenir parole envers les quatre députés indépendants dont dépend la survie de sa majorité ; la volonté de satisfaire l'électorat du Fianna Fail, très influencé par l'Eglise, notamment en milieu rural ; le

son parti, à deux mois des élections législatives prévues début mai.

Le suicide est au cœur de ce référendum. Sa menace peut-elle justifier un avortement ? Non, répond le gouvernement, qui demande aux électeurs de l'approuver. Si le « oui » l'emporte, cette restriction supplémentaire sera introduite dans la Constitution et ne pourra être abolie que lors d'un nouveau référendum. L'objectif est de « protéger la vie dans l'utérus » de « l'enfant à naître » (« the unborn »).

UN PUBLIC DÉSORIENTÉ

Les principaux partis d'opposition – le Fine Gael, le Labour, les Verts et le Sinn Féin – ont appelé à voter « non », autant par tactique que par doctrine, car, sur le fond du problème, leurs électeurs sont souvent hésitants et le grand public un rien désorienté. En témoigne cette scène, dans un hôtel de Dublin, un soir où le Fine Gael, emmené par son chef, Michael Noonan, tenait meeting pour le « non ». A peine la réunion commencée, une vingtaine de jeunes gens des deux sexes, appartenant à la « Youth Defense », font irruption en hurlant des slogans : « Fine Gael, parti des avorteurs ! », « L'avortement est un meurtre ! », « Aucune vie ne peut être sacrifiée ! ».

L'ironie de l'histoire, c'est que ces jeunes perturbateurs, ennemis de l'avortement et hostiles à la « pilule du lendemain », qu'ils tiennent pour abortive et non contraceptive, devaient voter, eux aussi, pour le « non ». Car ils trouvent les propositions de Bertie Ahern trop laxistes, surtout celle qui définit l'avortement comme « la destruction » de l'enfant à naître « après son implantation dans l'utérus », et qui consacre donc implicitement la légalité de la « pilule du lendemain ».

Cette posture radicale d'une partie du lobby anti-avortement a

semé la confusion. Dans les rues de Dublin, les affiches « pro-life » ont appelé, selon les cas, à voter « oui » ou « non », en invoquant le même impératif : sauver les enfants « à naître ». Une confusion entretenue par les clivages entre professionnels : les avocats sont perplexes, les obstétriciens embarrassés, les psychiatres divisés. Le grand public, lui, a du mal à y voir clair. Selon un dernier sondage de l'*Irish Times*, le « oui » et le « non » étaient au coude à coude ; à quelques jours du vote, un électeur sur quatre était encore incertain ; un sur six seulement déclarait « bien comprendre » les enjeux du scrutin.

Dans cette affaire, l'Eglise a choisi le pragmatisme. Elle appelle à voter « oui », car elle tient ce référendum, si imparfait soit-il, pour « un pas dans la bonne direction », « une chance qui ne doit pas être perdue », même s'il s'agit plus, selon elle, d'« une mesure significative contre l'avortement que d'un véritable amendement en faveur de la vie ». Le cardinal Desmond Connell s'est exprimé dans ce sens ; les 35 évêques irlandais ont rédigé une déclaration diffusée sous forme de tract et lue en chaire, dimanche 3 mars, dans les églises.

« Les Irlandais vont certes moins à la messe que naguère, admet le révérend Martin Clarke, directeur du bureau de communication de l'Eglise. Ils étaient 92 % à s'y rendre il y a trente ans et ne sont plus que 62 %, soit 1 % de moins par an. Mais tout de même, l'Irlande reste un pays très catholique, ce qui doit se refléter dans ses lois ». Qu'en est-il de la définition de l'avortement ? De la pilule du lendemain ? « Le travail n'est pas fini. Mais ce n'est pas le débat d'aujourd'hui. » Une manière de promettre, le jour venu, d'autres combats. Quel que soit le résultat du référendum du 6 mars.

Jean-Pierre Langellier

VOUS ALLEZ ADORER LES EMBOUTEILLAGES.

LE 150 MINUTES,
DU LUNDI AU VENDREDI,
DE 17H30 À 20H00
EMMANUEL KESSLER
TOUTE L'ACTUALITÉ, TOUTE
L'ÉCONOMIE. L'INTERVIEW
DES ACTEURS DU JOUR.
UNE CONTROVERSE QUOTIDIENNE.



ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR
LA BONNE INFO ?



Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

En Allemagne, l'IVG reste illégale, mais tolérée

FRANCFORT

de notre correspondant

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste un débat sensible en Allemagne, où le candidat de l'opposition à la chancellerie, le Bavarois Edmund Stoiber, et son Union chrétienne-sociale (CSU) ont toujours affiché des positions conservatrices sur le sujet. « Il est peu probable que cela devienne un thème de campagne ; les discussions électorales vont plutôt s'articuler autour des dossiers socio-économiques », explique-t-on dans l'entourage du chef du gouvernement bavarois.

Afin d'élargir son électorat, M. Stoiber entend cultiver une image de modéré, en particulier sur les sujets de société. Il lui faut séduire les Länder du Nord et de l'Est de l'Allemagne, régions qui ont toujours eu sur l'avortement une approche plus libérale que le Sud, plus traditionaliste et catholique.

La dernière grande confrontation publique remonte au lendemain de la réunification de 1990. Le débat avait rebondi en raison des philosophies très différentes entre l'Est et l'Ouest du pays. Les Länder issus de l'ex-RDA disposaient d'un cadre législatif beaucoup plus libéral que ceux de l'Ouest, où, malgré les efforts des libéraux et de la gauche, l'avortement restait pénalisé, sauf indication médicale, sociale, ou criminelle (viol). La Cour constitutionnelle est intervenue à plusieurs reprises pour obliger les législateurs à tenir compte de l'article 218 de la Loi fondamentale sur le respect de la vie.

Le dernier texte entré en vigueur en 1995 a été l'objet d'un laboratoire compromis. L'interruption volontaire de grossesse reste en principe illégale, mais peut être autorisée dans les douze premières semaines par des centres de conseil spécialisés, à l'issue d'un entretien approfondi. A l'époque, la très catholique Bavière, présidée par M. Stoiber depuis 1993, avait pris la tête, avec le Bade-Wurtemberg, du mouvement contre la libéralisation.

Personne ne semble pressé de relancer le débat. En moyenne,

130 000 avortements sont pratiqués chaque année – contre moins de 100 000 en 1995. « La loi fonctionne bien : il n'est pas question de l'améliorer, ou de la modifier », juge une représentante du ministère fédéral des femmes et de la famille, à Berlin.

L'application du texte de 1995 continue cependant de susciter un conflit entre le Vatican et la hiérarchie catholique allemande. A la fin des années 1990, le pape Jean Paul II a exigé de l'épiscopat allemand qu'il ferme les centres de planning catholiques impliqués dans la procédure d'autorisation de l'IVG. Les

Femmes condamnées au Portugal

Au cours du dernier grand procès contre l'avortement au Portugal, une sage-femme a été condamnée, le 18 janvier, à huit ans de prison par le tribunal de Maia, près de Porto. Maria do Céu Ribeiro était accusée d'avoir ouvert une clinique à son domicile pour pratiquer des interruptions de grossesse. Dix-sept autres femmes soupçonnées d'avoir subi un avortement ont également comparu. L'une d'entre elle, ayant reconnu les faits, a été condamnée à quatre mois de prison. Les seize autres, qui ont nié, ont été acquittées. Ce procès a relancé, au Portugal, le débat sur une nouvelle législation, qui fait partie des thèmes de campagne pour les législatives du 19 mars.

évêques, divisés, ont accepté d'obéir au Vatican, en abandonnant ce type d'engagement (environ 260 centres de conseil, sur un total de 1700, étaient contrôlés par l'Eglise). Plusieurs personnalités ont cependant tenu tête. Mgr Franz Kamphaus, évêque de Limburg, en Hesse, a négocié une dérogation avec le Vatican. Mais des rumeurs laissent entendre que ce prélat de 70 ans pourrait bientôt rentrer dans le rang.

Philippe Ricard

Retardé à plusieurs reprises, le projet de loi pénitentiaire ne sera pas présenté en conseil des ministres

L'Observatoire international des prisons qualifie de « scandaleux » cet abandon par la chancellerie, en dépit du « consensus sans précédent dont a bénéficié le gouvernement sur les prisons »

LA LOI PÉNITENTIAIRE restera dans les placards de la chancellerie. Annoncé par le gouvernement à l'automne 2000, élaboré en concertation avec les organisations syndicales et les observateurs du monde pénitentiaire, modifié puis retardé à plusieurs reprises, « le projet de loi sur la peine et le service public pénitentiaire » ne verra finalement pas le jour sous le gouvernement de Lionel Jospin. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a confirmé au Monde, mardi 5 mars, que le texte, dont la dernière mouture est enfin prête, ne sera pas présenté au conseil des ministres. « J'en porte la responsabilité, nous a déclaré la garde des sceaux. J'aurais effectivement préféré pouvoir déposer le projet de loi auparavant, mais le texte a pris trop de retard et la fenêtre de tir pour le présenter s'est maintenant refermée. »

L'idée d'une grande loi pénitentiaire avait été lancée par le gouvernement en réponse à la polémique née sur les conditions de détention dans les prisons françaises. L'année 2000 avait en effet été marquée par la publication du livre coup de poing de Véronique Vasseur, ancien médecin-chef de la prison de la Santé, qui avait révélé au grand public l'état de délabrement des 185 établissements pénitentiaires. L'émotion avait été si vive que députés et sénateurs dénonçaient, après six mois de commission d'enquête parlementaire, en juillet 2000, une situation carcérale « humiliante pour la République » et « indigne de la patrie des droits de l'homme ». Pour y remédier, l'Assemblée nationale avait alors réclamé « une loi pénitentiaire » pour préciser le sens de la peine et « repenser la place et la mission de la prison ».

D'abord réticent à s'engager

dans l'élaboration d'un tel texte, le gouvernement avait fini par s'y rallier à l'automne 2000. Le 8 novembre, Lionel Jospin affirmait à Agen que « le gouvernement apportera des réponses à la hauteur des enjeux ». Affirmant que « la prison n'est pas hors la société, elle est en son sein même », le premier ministre avait déclaré que « les détenus doivent conserver des droits de citoyens ». Il avait ainsi annoncé la mise en chantier d'une « grande loi pénitentiaire » et promis qu'il dégagerait 10 milliards de francs dans les six années suivantes pour la réhabilitation des établissements les plus délabrés. A peine nommée à la chancellerie, Marylise Lebranchu se voyait donc confier l'élaboration de la loi, qui devait alors, selon M. Jospin, être présentée en conseil des ministres « avant l'été » 2001 pour être soumise au débat parlementaire « à l'automne » suivant.

Cette feuille de route n'a guère été respectée. S'impliquant personnellement dans le dossier, la nouvelle garde des sceaux a certes choisi de privilégier la concertation avec le monde pénitentiaire, mais ce dialogue s'est réalisé au détriment du respect du calendrier.

Suspension de peine pour les détenus en fin de vie

Incluse à l'origine dans le projet de loi pénitentiaire, la création d'une « suspension de peine » pour les détenus en fin de vie a été décidée par le Sénat, début février. Sur proposition du sénateur (UDF) Pierre Fauchon, rapporteur de la commission des lois, le Sénat a intégré à la loi relative aux droits des malades un amendement créant cet aménagement de peine en faveur des détenus.

Entrée en vigueur le 4 mars, la loi sur les droits des malades prévoit dans son article 10 qu'une suspension de peine peut être accordée aux condamnés dont « il est établi qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention ». Cette suspension de peine peut être décidée par le juge d'application des peines ou la juridiction régionale de l'application des peines sur la foi de « deux expertises médicales distinctes ».

M^{me} Lebranchu a ainsi organisé une vaste consultation des surveillants, puis s'est entourée d'un Conseil d'orientation stratégique (COS), composé d'une trentaine de spécialistes des questions pénitentiaires. En juillet 2001, elle a ainsi pu pré-



« J'en porte la responsabilité, (...) mais la fenêtre de tir s'est refermée »

MARYLISE LEBRANCHU

senter une première mouture de la loi, qui paraissait encore pouvoir être soumise au Parlement. Ambitieux, le texte déclinait une série de dispositions destinées à rendre au détenu sa dignité de citoyen en favorisant notamment le droit au travail, le droit à l'intimité ou le respect des liens familiaux. Il comportait également une redéfinition des missions des personnels et un classement des prisons en fonction de la dangerosité des détenus.

Ce projet de loi a-t-il été jugé par trop favorable aux droits des détenus ? Se heurtant à une vive opposition des personnels, la chancellerie a en tout cas rapidement reculé,

présentant une nouvelle version de son texte en novembre 2001, centrée cette fois sur le « renforcement de la sécurité » des établissements. Engagée dans une épreuve de force avec les syndicats, qui ont, à l'automne, bloqué à plusieurs reprises les établissements pour protester contre les négociations sur les 35 heures, la ministre a dû renoncer à certaines avancées de sa loi, comme la réduction de 45 à 20 jours maximum du placement en quartier disciplinaire. Amendé à de nombreuses reprises, le texte était déjà compromis : il n'a été finalisé que début janvier 2002, soit six mois après la date prévue pour être présenté en conseil des ministres.

Renonçant aujourd'hui à toute présentation officielle, la garde des sceaux se défend d'avoir pris en compte la période électorale, très marquée par des préoccupations sécuritaires. « Ce texte n'est pas laxiste, il facilite la réinsertion des détenus, donc la sécurité, plaide la ministre. J'aurais préféré le déposer, mais je n'imagine pas qu'il ne soit pas repris par le prochain gouvernement, quelle que soit l'issue des élections. »

Un vœu jugé pieux par l'Observatoire international des prisons (OIP), qui qualifie de « scandaleux » l'abandon du projet de loi par la chancellerie. « Le gouvernement a bénéficié d'un consensus sans précédent sur la réforme des prisons, et il n'a finalement rien fait, s'insurge Patrick Marest, délégué national de l'OIP. La chancellerie ne s'est pas donné les moyens de se libérer de la pression des syndicats pénitentiaires. C'est scandaleux et désespérant, car plus on s'éloigne de la vague Vasseur, plus on perd de chances de mener à bien cette réforme. »

Cécile Prieur

Incendie du tunnel de l'A 86 : un pompier dans un état critique

UN POMPIER, gravement intoxiqué, se trouvait dans un « état critique », mercredi matin 6 mars, après avoir inhalé des fumées en luttant contre l'incendie du tunnel de l'autoroute A 86, au cours de la nuit de mardi à mercredi. Le pompier, qui appartient au Groupe de recherche et d'exploration en profondeur (GREP), a été hospitalisé et placé dans un caisson hyperbare afin de faciliter sa respiration.

L'incendie, qui a bloqué 19 ouvriers au fond du tunnel avant que les pompiers ne les retrouvent sains et saufs, s'était déclenché à partir d'un véhicule de chantier transportant 1 600 litres de carburant. Ce fuel, ainsi que les pneus de l'engin, avaient dégagé une épaisse fumée, gênant considérablement la tâche des sauveteurs. Coincés par la fumée et la chaleur, les ouvriers s'étaient réfugiés dans l'engin qui creuse le tunnel destiné à prolonger l'A 86, à partir de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) vers Versailles (Yvelines).

L'Afssa s'inquiète de la présence de l'ESB chez les ovins et les caprins

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a rendu public, mardi 5 mars, un avis concernant la possible présence de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) chez les ovins et les caprins. A la demande du gouvernement, les experts de l'Afssa formulent différents scénarios de gestion du risque et rappellent qu'ils préconisent depuis un an d'exclure de la consommation humaine les intestins de moutons et de chèvres. Le gouvernement s'est toujours refusé à prendre une telle mesure.

Au ministère de l'agriculture, on indique qu'un plan général de prévention de l'ESB chez les petits ruminants sera prochainement rendu public. Un avis des experts scientifiques de la Commission européenne sur cette question est aussi attendu dans les prochains jours.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : une trentaine de responsables du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire)** ont envahi par surprise, mardi 6 mars au matin, l'école de formation des officiers de police, située à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Ils entendaient ainsi dénoncer les conditions d'hébergement « indignes » réservées aux élèves.

■ **CORSE : une manifestation en faveur de la langue corse a dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre**, mardi 5 mars, à Corte (Haute-Corse). D'autres incidents se sont produits au même moment devant la préfecture de Bastia, dont la façade a été touchée par une rafale d'arme automatique dans la nuit de mardi à mercredi.

■ **RYTHMES SCOLAIRES : 73 % des parents d'élèves parisiens sont favorables au transfert des cours du samedi au mercredi matin**, préconisé par le rectorat et la ville, selon un sondage Sofres publié par *Le Nouvel observateur* du 7 mars. Pour mieux répartir les heures de travail à l'école, 64 % sont favorables à un raccourcissement des vacances d'été. Alors que 36 % des parents mettent leurs enfants dans un centre de loisirs le mercredi, 75 % affirment en être satisfaits.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À LA DÉRIVE

Selon des chiffres que personne ne conteste, 20 % des élèves de sixième peuvent être considérés comme illettrés, et leur scolarité — est-il besoin de le dire ? — se trouve d'emblée vouée à l'échec.

Comment le Ministère de l'Éducation nationale répond-il à cette réalité alarmante ? Par un tour de passe-passe qu'illustre le nouveau programme de l'école primaire. On affirme haut et fort que la maîtrise de la langue est une priorité, et le lapin qu'on sort du chapeau s'appelle la « transversalité » : on n'étudiera pas le français seulement pendant la leçon de français mais à l'occasion de tous les apprentissages ! Parce que la maîtrise de la langue ne peut être acquise « dans des exercices formels fonctionnant à vide », elle passera désormais par la leçon de calcul et d'histoire, par l'étude d'une langue régionale et par un « débat » hebdomadaire de « vie collective » !

Mais ce que nous cache cette nouvelle pédagogie du désordre, c'est que la dégringolade continue. On consacrait à l'enseignement du français 15 heures par semaine en cours préparatoire il y a 35 ans : on lui en consacre moins de 10 aujourd'hui. Et l'on continue de soigner le mal par le mal : pour les trois dernières années d'études à l'école primaire, on vient de réduire encore ce chiffre pour le faire passer de 9 heures à 7 heures ! Et la même politique va être suivie au collège : dès septembre prochain, on diminuera le nombre d'heures consacrées au français pour mettre en place des activités sans programme précis, mais joliment nommées « itinéraires de découverte ».

Quant aux contenus de l'enseignement, c'est la même médecine qu'on applique. Ici encore, bien sûr, la maîtrise de la langue est désignée comme une priorité mais, sans s'aviser d'une contradiction de fort calibre, on *dégraisse* la grammaire. Prenons seulement quelques exemples dans le nouveau programme de l'école primaire : où sont donc les prépositions, les pronoms relatifs ? A la trappe ! Le subjonctif ? On se contentera du présent des verbes réguliers !

Français, encore un effort ! Il vous faudra bientôt attendre d'en-

trer à l'Université pour connaître à peu près la grammaire. Il ne faut pas se le cacher : ce mépris pour la langue est un mépris pour les élèves, et tout particulièrement pour les plus modestes d'entre eux qui ne trouveront pas dans leur famille les ressources nécessaires pour pallier les carences de l'école. L'égalité des chances était mourante : elle sera bientôt morte.

Nous ne laisserons pas le silence recouvrir ce scandale, et nous exigeons une refondation des enseignements littéraires dans leur totalité, de l'école primaire au lycée.

Nous exigeons que l'on redonne sa dignité à notre langue qui ne cesse de se dégrader parce qu'on oublie qu'elle exige, jusqu'aux dernières années de collège, un apprentissage spécifique de la grammaire et de l'orthographe.

Nous exigeons que, dans tous les établissements secondaires, on offre à tous les élèves qui le désirent la possibilité d'une étude sérieuse des langues anciennes, capitale pour l'apprentissage du français.

Nous exigeons que l'on construise, pour toutes les années de collège et de lycée, un enseignement de littérature solide, cohérent et suivi, et qui soit dispensé sans technicité inutile.

L'école manque chaque jour davantage à sa double mission : transmettre des savoirs et former des esprits. Le désastre sera bientôt parfaitement accompli si le prochain Président de la République ne prend pas des mesures rapides et fermes pour que l'école redevienne digne des élèves qu'elle accueille. Ces décisions, c'est maintenant qu'elles doivent être annoncées, et nous les attendons.

Sauvegarde des Enseignements Littéraires :
<http://www.sel.asso.fr/>

Association des Professeurs de Lettres
Sauver les lettres : <http://www.sauv.net/>

Fondateur de la RAF, l'association Renaissance Afrique-France, l'écrivain se fait le chantre du président de la République auprès des Français du continent noir

DENIS TILLINAC



CHRISTOPHE NGUYEN TIEN

LE dernier Immortel, en tenue or et vert, cap au vent dans la grisaille, vient de pénétrer dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, quand le cortège présidentiel arrive. Nous sommes le 23 janvier 2002. Il est l'heure pour la messe de rattrapage de la classe politique française *in memoriam* de feu l'Académicien Léopold Sédar Senghor. Une cérémonie de repentance : ni Jacques Chirac ni Lionel Jospin n'étaient allés se recueillir à Dakar, au moment des fêtes de fin d'année, sur la dépouille de l'ancien ministre de la IV^e République française, puis président-poète du Sénégal de 1960 à 1980.

Jacques Chirac, accompagné de son épouse Bernadette, descend de la première voiture. De la seconde sort un homme d'une cinquantaine d'années, habillé dans le style Quartier latin, d'un trois-quart vert décontracté, la tête ronde, joviale, les cheveux gris coupés garçonnet. Il se tient en retrait du couple présidentiel : c'est l'éditeur-écrivain Denis Tillinac, ami personnel du chef de l'Etat et « nègre » de l'hommage à Senghor qui va être lu dans quelques minutes. Depuis l'été dernier, Jacques Chirac a discrètement intronisé auprès des chefs d'Etat africains son nouveau *missi dominici*. Celui-

le, Tillinac, grillant cigarette sur cigarette, assure que, si « Jacques » est réélu, il lui proposera un Africain – un vrai – pour la future « cellule africaine » à l'Elysée. D'ores et déjà, il guide vers lui « les nouvelles générations de décideurs africains, du public et du privé, qui aspirent à des relations décomplexées, à des partenariats égalitaires ». Pour sélectionner le futur Africain idéal, binational bien sûr, l'écrivain avait invité, le 20 décembre 2001 à La Méditerranée, un restaurant à deux pas de sa maison d'édition, une dizaine de cadres en vue. Etaient réunis autour de la table : le seul polytechnicien ivoirien, consultant chez McKinsey, un cadre camerounais du très discret imprimeur de haute sécurité François Charles Oberthur, un Gabonais de TotalFinaElf, l'éditrice Kadiatou Konaré, fille du président malien...

Cette équipe devait se retrouver tous les mois pour travailler sur l'argumentaire de mobilisation de la communauté « black » binationale en France. Des associations africaines devaient être mobilisées à Marseille, Bordeaux et Lille, avec un jamboree final à Paris, à quelques jours de l'élection présidentielle. Si Jacques Chirac « repasse », Tillinac assure ne « viser aucun poste ». Il ne voudrait monter qu'une maison d'édition africaine à Dakar, avec Pierre Dauzier, rester un « simple facilitateur » de relations africaines aussi étroites que transparentes. C'est un peu comme danser sur la braise en niant la douleur.

« Fou d'Afrique », Denis Tillinac fait assaut de candeur. Il a déjà traité des affaires sensibles, et plutôt dans l'ombre. En 1995, « mandaté par Chirac », comme il reconnaît, il a joué les intermédiaires pour faire reprendre l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, alors très mal en point, par Pierre Dauzier, ancien patron de Havas et, aujourd'hui, vice-président de RAF. A l'époque, c'était Jean-Paul Pigasse, devenu depuis le « griot » du président congolais Sassou-Nguesso, qui avait approché Tillinac. Celui-ci avait reçu au mois d'août, dans son fief d'Auriac Lalo, près de Tulle, Béchir Ben Yahmed, le patron de *Jeune Afrique*, Jean-Paul Pigasse et un membre de la « cellule africaine » de l'Elysée, Xavier Patier. D'autres réunions s'étaient tenues au ministère de la coopération, en présence du ministre Jacques God-

LE MASQUE « AFRICAIN » DE JACQUES CHIRAC

ci doit aussi mobiliser en sa faveur l'électorat gaulliste en Afrique, une « circonscription » qui ne lui a jamais fait défaut. Homme-passerelle en 1995 du candidat Chirac dans les milieux intellectuels de gauche qui lui avaient offert le concept de la « fracture sociale », Denis Tillinac se fait fort de réanimer pour 2002 une politique africaine en déshérence. « Africains de France comme Français d'Afrique, tous sont derrière Chirac », claironne l'écrivain corrézien.

Pour la campagne présidentielle, il vient de publier, aux Editions de la Table ronde dont il est le patron, un livre intimiste sur son ami de trente-cinq ans : « Chirac le Gaulois ». Denis Tillinac est l'homme des dimanches à l'Elysée, où il retrouve le président « en jeans, col roulé et mocassins », l'écrivain-militant qui se permet de juger, sévèrement, « l'entourage ». Mais sa « vraie passion », c'est l'Afrique. Prolifique, il vient de sortir, cette fois aux Editions Gallimard, un roman, « En désespoir de causes », qui s'inspire des tribulations d'un desperado. Les milieux africanistes n'auront aucun mal à reconnaître sous les traits du héros un chercheur qui aime ruer dans les brancards académiques. Inscrit au Parti socialiste, il est l'ami de Tillinac, qui, dès qu'il peut, saute de la Corrèze au Zambèze, et parfois plus haut : dernière respiration avant de porter le masque africain pour Chirac pendant la campagne, il a passé ses vacances en Ethiopie.

Pour défendre en terre africaine et dans la communauté émigrée en France la cause de Chirac, Denis Tillinac a créé une association « apolitique et à but non lucratif » : la RAF. Un sigle qui sonne singulièrement anglo-saxon pour une « Renaissance Afrique-France ». Rue Corneille, au siège des éditions qui jouxtent le théâtre de l'Odéon, les appels ont vite fait disjoncter le standard. Le filtrage implacable s'y appelle « Françoise », la fidèle secrétaire qui a fait lanterner même le président de la République pendant que son scribe fignolait l'un de ses discours... Devant l'afflux des adhésions, ou des solliciteurs de « l'ami du chef », Denis Tillinac s'est créé un sas : une simple boîte postale, rue Saint-Jacques. C'est là qu'on peut envoyer son bulletin d'inscription et ses dons pour « développer

une activité entièrement bénévole, qui rencontre auprès des décideurs africains et français un écho très favorable ».

L'équipe, à Paris, se compose d'une poignée d'amis, souvent corréziens et représentants de groupes français en Afrique, comme le secrétaire général de la RAF, Christian Charrazac. L'un des quatre vice-présidents de l'association est l'ancien ministre RPR de la coopération, Jacques Godfrain, chargé des relations politiques ; un autre, Jean Brousse, autre éditeur corrézien, s'occupe des délicates relations avec les entreprises. « Tous les groupes français sont prêts à m'aider, Pinault et Bolloré en tête », affirme Tillinac. Amoureux des symboles, l'écrivain a lancé, le 18 juin 2001 à Yaoundé, son « appel » à rejoindre la RAF. Celle-ci se veut « totalement indépendante de toute structure partisane et de tous intérêts privés ». Ce qui n'empêche pas que son représentant au Cameroun soit le délégué local de l'Association des amis de Jacques Chirac au Congo-Brazzaville, un « volontaire » qui a été désigné par le président Denis Sassou-Nguesso, lui-même grand ami du chef de l'Etat français.

DANS chaque pays africain qu'il visite, Denis Tillinac est reçu comme l'émissaire du « Grand Jacques ». Ces derniers mois, l'écrivain s'est rendu dans toutes les capitales du continent à fortes communautés françaises. Le rituel est immuable : il est d'abord reçu au palais, un message de Jacques Chirac à la main, avant d'être fêté par les gaullistes locaux. Chaque président en profite pour lui glisser quelques demandes qui ont du mal à parvenir à l'Elysée par les circuits officiels. « Je suis leur bouée », dit Tillinac. Cela fait longtemps que les présidents du « pré carré » français en Afrique n'ont pas eu un intermédiaire en prise direc-

te, de jour comme de nuit, avec le président de la République. Précisément, depuis la disparition, en 1997, de Jacques Foccart.

A l'évocation de ce nom, Denis Tillinac sort ses gousses d'ail et son eau bénite. Foccart, l'historique « M. Afrique » du général de Gaulle et père des « réseaux » sur le continent, c'est le diable. Dès ses premières déclarations, Tillinac a appelé à faire table rase de ce passé, du temps honni où l'on allait « chercher des valises » en Afrique. Des propos un peu osés qui auraient déclenché l'ire de Jacques Chirac. L'écrivain ne s'êtré fait « recadrer » par le chef de l'Etat, mais ajoute que « des proches de Pasqua n'ont pas aimé ». Lesquels lui rendent l'ama-bilité en l'affublant d'un surnom tout aussi insidieux : « Guichet unique »...

Tillinac a appelé à faire table rase du temps honni où l'on allait « chercher des valises » en Afrique. Des propos un peu osés qui auraient déclenché l'ire de Jacques Chirac

Denis Tillinac a pris langue avec d'anciens collaborateurs de Jacques Foccart, par exemple avec l'avocat Robert Bourgi, cheville ouvrière de ce qui reste des « réseaux » franco-africains. Depuis un dîner en tête à tête, le 10 septembre au Saint James, les deux hommes échangent des informations, le plus souvent au bar du Bristol, fief de l'avocat. En revanche, un ancien comme Maurice Robert, ex-chef du service Afrique du Sdece (l'actuelle DGSE) et ancien ambassadeur de France au Gabon, qui préside aujourd'hui l'Observatoire de l'Afrique, a vainement proposé ses services au nouveau

« marabout de Chirac », dont il a voulu faire le président de son comité d'honneur. Denis Tillinac a refusé : « On ne peut pas dire que ce soit l'avenir. C'est guignolo. »

L'écrivain se veut moderne. « Il faut relancer une grande politique africaine pour que la nouvelle génération d'Africains revienne chez nous plutôt que d'aller aux Etats-Unis », explique-t-il, se fixant pour but de « dynamiser un réseau à ciel ouvert ». Pour parer les mauvais coups, il reçoit et écoute tout le monde, mais n'informe que quelques-uns. L'homme qui dit n'avoir « rien à voir avec le RPR » remet à chaque voyage une note circonstanciée de ses contacts et une analyse-pays au président, avec ampliation au secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, et au conseiller Afrique, Michel Dupuch. Le

plus intéressé par ces notes est sans doute le premier, dont le bureau n'est pas pour rien décoré de masques africains. Tillinac informe aussi « Claude », la fille de Chirac et conseillère en communication de son père, qu'il connaît « depuis qu'elle avait 15 ans ». En revanche, il s'est bien gardé d'associer Valérie Casanova, ancienne conseillère technique du président – elle est toujours son « sherpa » officieux pour tout ce qui concerne le Japon – et secrétaire générale adjointe du RPR chargée des relations extérieures.

La RAF vise à ratisser plus large que le RPR. Excité par sa nouvelle mission, volubi-

frain. Mais le projet avait tourné court : Béchir Ben Yahmed, futur coéditeur des mémoires de Foccart, et même « exécutant testamentaire » de ses dernières volontés, avait refusé à Havas l'audit de ses comptes.

PLUS récemment, en janvier 2001, Denis Tillinac et son équipe ont conduit, dans une clandestinité que n'aurait pas reniée Foccart, une opération d'une tout autre envergure : le parrainage d'une *pax franca* au Congo-Kinshasa, embrasé par une guerre régionale depuis août 1997. A quelques jours du sommet franco-africain de Yaoundé, au Cameroun, ils avaient préparé une rencontre secrète, à Niamey, entre Laurent-Désiré Kabila et les chefs rebelles ayant pris les armes contre le « tombeur de Mobutu », avec l'appui du Rwanda et de l'Ouganda. Tout était en place pour le 12 janvier. Les relais à Kinshasa de Denis Tillinac avaient même persuadé d'anciens pontes mobutistes, les généraux Baramoto et Nzimbi, d'être de la grande fête de réconciliation, organisée par l'Elysée. Au sommet de Yaoundé, Jacques Chirac aurait ceint la couronne du faiseur de paix en Afrique centrale.

On connaît la suite : après avoir reporté sa venue au 14 janvier, en raison d'un « accès d'hypertension », Kabila père devait venir le 16, mais a été assassiné le même jour. Ce que l'on sait moins : le dirigeant congolais avait déboursé 134 000 dollars pour l'opération. « Kabila a dû cracher du feu », admet Denis Tillinac, tout en jurant avoir financé le grand œuvre diplomatique « à [ses] frais ». Signe de l'assainissement des relations franco-africaines, Joseph Kabila, le fils et successeur, a pu rencontrer Jacques Chirac, depuis, à deux reprises et gratuitement...

Antoine Glaser et Stephen Smith

Désir, vous avez dit désir ?

Suite de la première page

Le harcèlement est lié désormais au comportement de toute personne poursuivant un but sexuel à l'égard de collègues de travail. Le contenu du délit fut également modifié. Dans l'ancienne rédaction, étaient définis précisément les actes de harcèlement sexuel matériellement répréhensibles : ordres, menaces, contraintes ou pressions graves. Désormais, des sanctions sont prévues contre les auteurs d'« agissements dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle ». Selon le Collectif de lutte antisexistes contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur (Clasches), les comportements suivants relèvent du harcèlement sexuel : « Commentaires sexuels, questions et confidences intrusives, propositions sexuelles non voulues. »

Jusqu'ici, le harcèlement ne résultait pas de la proposition sexuelle en tant que telle, mais des éventuelles sanctions prises par l'auteur de celle-ci à l'encontre de celle – ou celui – qui la refuse. Il ne concernait que le pouvoir et son abus à des fins sexuelles, mais vise aujourd'hui la sexualité et la part de pouvoir qu'elle comporte inéluctablement.

Où passera désormais la limite entre asymétrie désirante et exploi-

tation sexuelle ? Quand le rôle actif de celui qui désire et la position passive de celui qui est désiré deviennent-ils domination et soumission ? Inviter une collègue à prendre un café sera-t-il un « agissement dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle » ? Qu'est-ce qu'une proposition sexuelle « voulue » préalablement par celle – ou celui – à qui elle s'adresse ?

En matière de prostitution, on vit resurgir récemment (en particulier dans les débats autour du *Plateforme* de Houellebecq), parmi les féministes et au nom d'une indiscutable protection de l'enfant, une

Il faut le reconnaître, le désir sexuel est toujours violent pour une part, unilatéral souvent, harcelant parfois

campagne pour rendre passible de sanction pénale le client de cette forme d'exploitation sexuelle, comme cela existe dans les pays où l'emprise croisée du puritanisme et des féministes l'a fait inscrire dans le code pénal. Les partisans d'une pénalisation du client de la prostitution ont alors entretenu une confusion délibérée entre celle des enfants et celle des adultes.

Toute société, par son Etat, fixe des limites aux conduites sexuelles en fonction de ses valeurs religieuses, sociales et culturelles. Pas plus qu'aucune liberté, celle de disposer sexuellement de son corps et de celui d'autrui n'est absolue. L'accroissement réel, et non seulement judiciaire et médiatique, du nombre et de la gravité des crimes ou délits sexuels interdit toute complaisance ou indulgence à l'égard de leurs auteurs, et la plupart des démocraties ont dû se doter de lois plus répressives. Que l'aggravation de la prostitution, effet d'une mondialisation qui déporte en France la misère de l'Afrique et d'une partie de l'Europe de l'Est, soit un délit pour ceux qui l'organisent, c'est l'évidence. Qu'il faille le punir lourdement quand il s'apparente à

un esclavage, afin de tenter d'en dissuader les acteurs, est certain. Que le comportement du client qui en profite soit moralement condamnable, sans doute. Mais pénalement répréhensible, lorsque l'adolescent est majeur sexuellement et ne fait pas l'objet de violences de sa part ?

Dans un domaine où l'inconscient domine les représentations

conscientes (combien de pédophiles participèrent naguère à la « Marche blanche » en Belgique contre les crimes de Dutroux ?), il convient de limiter ces limites. Que sanctionne-t-on, quand on va au-delà des deux seuls tabous qui justifient les restrictions à la liberté sexuelle : âge du partenaire et consentement ? A travers le harcèlement et la prostitution, voudrait-on réprimer le désir lui-même et son expression agie ?

Il faut le reconnaître, le désir sexuel est toujours violent pour une part, unilatéral souvent, harcelant parfois. Il s'impose à son objet comme d'ailleurs à celui qui l'éprouve. Les violences sexuelles doivent être sanctionnées, mais la violence du sexe ne saurait être éradiquée.

Il faut toujours interroger les fondements sociaux et inconscients des interdits sexuels. Nous rêvons tous d'être dispensés par un Etat tutélaire du « trouble de penser et de la peine de vivre », pour reprendre les mots de Tocqueville. Cette instance assurant le Bien et éradiquant le Mal prend de plus en plus la forme d'un pouvoir maternel et maternant, d'une Big Mother dont nous attendons aussi qu'elle nous dispense de la violence de désirer. La maternisation de la société française s'accompagne d'une déssexualisation des rapports humains.

Nécessaire aux débuts de la vie, mais pathologique si elle se maintient, la symbiose mère-enfant évite à celui-ci le désir sexuel. Chaque

fois qu'est récusée la différence masculin-féminin, est renforcée l'opposition maternel-infantile. Les « sociétés de mères » se caractérisent par un effacement croissant de la différence des sexes. A la mère, l'enfant en proie à la sexualité adresse cette plainte : « Regarde : il n'y a rien à voir, je ne fais rien de mal. Délivre-moi du désir ! »

Big Mother et ses porte-parole assurent une veille sanitaire sans relâche. Tout ce qu'on peut dési-

aux femmes à qui elle n'est point faite ». Ces propos d'un polémiste du XIX^e siècle, aujourd'hui politiquement très incorrects en attendant d'être pénalement répréhensibles, n'éclaircissent-ils pas nos contradictions à propos de la vie sexuelle et de sa violence inconsciente ?

Le premier ministre ajoutait que ce qui était beau dans le désir, c'est « quand il est réciproque ». Révé-t-il, et sa majorité avec lui, d'un désir toujours réciproque, jamais

Nous rêvons tous d'être dispensés par un Etat tutélaire du « trouble de penser et de la peine de vivre », pour reprendre les mots de Tocqueville

rer, tout ce qui ne fait pas du bien – ce sont souvent les mêmes choses – doit nous être épargné : le tabac, la mondialisation, le secret, le risque, les farines animales, les OGM, le machisme, la mort, le bizutage, la drague, la corruption, le travail, le racisme, les maladies sexuellement transmissibles, le nom du père... Il s'agit d'effacer le mal et, afin que l'homme ne soit plus un loup pour son semblable, de pourchasser ce qui l'empêche encore d'être un enfant pour sa mère.

Lionel Jospin a cru devoir nous adresser son « désir ». Peut-être espérait-il susciter le nôtre en retour en réprimant davantage certains désirs des Français. On peut douter qu'il y parvienne, vu le peu d'écho de la pénalisation du harcèlement (34 condamnations en 2000), qui montre que nos gouvernants sont peut-être bien seuls à confondre désir et abus d'autorité. Ou bien vise-t-il à combler son déficit d'image auprès des Françaises, supposées moins sujettes aux dérèglements de la libido ?

Croit-il être plus sexy (selon les sondages, les femmes lui en feraient grief) en prônant moins de sexe ? Ce serait une erreur, car, « quelque horreur qu'inspire une violence amoureuse à la personne qui en est l'objet, il est à remarquer qu'elle en inspire encore davantage

unilatéral ? Cela existe, certes, un désir réciproque, encore que, le plus souvent, le désir soit transi (au sens de l'amoureux : je désire qui ne me désire pas), transitif (au sens de la mathématique des ensembles : je désire qui ne me désire pas) ou intransitif (au sens de la grammaire : je ne désire personne en particulier).

Le désir réciproque est finalement une situation assez rare, et celui des Français pour un candidat qui désire qu'ils ne désirent pas trop me semble problématique. Mais qui sait ?

En 1914, Freud écrivait : « Celui qui promettra à l'humanité de la délivrer de l'embarrassante sujétion sexuelle, quelque sottise qu'il choisisse de dire, sera considéré comme un héros. » Notre temps n'a fait que confirmer cette tendance : plus de sexe, plus cru, plus direct, plus violent, mais pour en finir avec la sexualité elle-même, son trouble, sa passion, sa part de souffrance et son envers de mort.

Le proverbe « Tout animal est triste après le coït » ne m'a jamais convaincu. En tout cas, je pressens une grande tristesse dans une humanité débarrassée du rapport sexuel. La différence entre les sexes et l'insoutenable désir qu'elle suscite ne disparaîtraient de nos représentations qu'en nous plongeant dans une hébétude sinistre.

Un monde hollywoodisé par Robert Guédiguian

A 85 %, les salles de cinéma de notre planète sont occupées par des films américains. L'estimation est difficile à contrôler mais elle est jugée probable. De toute façon, que ce soit à 78 % ou à 86 % ne change pas grand-chose à ce désastre.

L'occupation est le terme qu'utilisent les militaires pour désigner un territoire conquis qui ne leur appartient pas auparavant et qui ne leur appartiendra jamais que sous la contrainte. Armée d'occupation, territoires occupés, résistants et collaborateurs... Toutes métaphores guerrières : il s'agit bien, sous les masques souriants de la grande famille du cinéma « où tout le monde s'embrasse » comme disait Godard, d'une guerre : une guerre économique banale, j'allais dire normale dans l'histoire du capitalisme.

Tous les discours amicaux en faveur de la diversité culturelle de tous les cadres, français ou pas, des grandes entreprises, ne changeront pas ce fait : « l'exception culturelle » est contraire aux intérêts de leurs actionnaires.

Peu nous importe de savoir si la générosité de ces discours est sincère ou non, spontanée ou machiavélique. Si nous ne créons pas un rapport de forces qui impose aux pouvoirs politiques une attitude claire, ferme et définitive sur cette question, le pourcentage ne sera plus discuté : 100 % des salles du monde seront occupées par des films américains. Il conviendrait mieux de dire hollywoodiens : les films dont je parle ne racontent que très peu la réalité des Etats-Unis. Ce sont des produits homogénéisés tant dans leurs contenus que dans leurs structures narratives.

Hollywood a une extraordinaire capacité de dévorer toute nouveauté

de forme et de contenu, de la digérer et de l'adapter pour la transformer en nouvel étalon de fabrication. C'est cela, le danger absolu : le modèle se régénère afin de rester le modèle. Il tue la diversité en s'en nourrissant. De par sa nature, il n'a qu'un désir : être le plus dominant possible, le plus exportable

ROBERT GUÉDIGUIAN est cinéaste.

possible, le plus vendu possible jusqu'au désir fou d'être unique.

Les hommes, les groupes d'hommes, les communautés de toute dimension ont besoin de fabriquer leur image, de voir des corps, des regards, des gestes qui leur ressemblent dans des histoires qui se déroulent dans des décors qu'ils connaissent. Aujourd'hui, l'image que les hommes se donnent d'eux-mêmes les constitue, participe de leur existence de la même façon que la langue qu'ils parlent. Il s'agit de notre définition personnelle de notre identité, du rapport à notre histoire individuelle et collective : de notre miroir.

C'est d'autant plus grave que l'image, sur tous ses supports présents et à venir, est dorénavant aussi importante que l'école et la famille dans notre formation. Sans être apocalyptique, est-ce que la diversité des hommes et la diversité des manières de raconter cette diversité peut être favorisée par une telle concentration des moyens de production et de diffusion dans quelques studios à Los Angeles ?

Si nous sommes d'accord sur la gravité du constat, il faut que nous exigeons auprès des instances politiques locales, nationales, européennes et internationales des mesures qui protègent ce que l'on pourrait appeler « le droit des peuples à disposer de leur image ».

Nous proposons un conseil personnalisé et gratuit à tous ceux qui font leurs premiers pas dans la vie.

Vous souscrivez votre premier abonnement EDF : nous vous apportons un conseil personnalisé pour vous aider à bien utiliser l'électricité et à faire des économies d'énergie. C'est un des 20 engagements que nous prenons pour répondre aux attentes que vous avez exprimées lors de notre consultation sur le service public de l'électricité. 20 engagements pour vous satisfaire toujours davantage et aller plus loin avec vous en matière de service et d'environnement. Retrouvez nos engagements dans votre agence EDF-GDF Services ou sur notre site Internet www.edf.fr

LES ENGAGEMENTS DE SERVICE EDF

donner au monde **l'énergie** d'être meilleur

EDF
Electricité de France

Bouygues sort indemne de l'exercice 2001

MARTIN BOUYGUES a présenté les résultats 2001 de son groupe, mercredi 6 mars. Le contraste avec la stratégie de Vivendi Universal est flagrant (*lire page 22*). Si, en 2001, la hausse de 7 % du chiffre d'affaires du groupe (à 20,5 milliards d'euros) est due à la montée en puissance de Bouygues Telecom (+ 32 %), la progression de 60 % du bénéfice net (hors exceptionnels, à 344 millions d'euros) est surtout due à l'excellente rentabilité de sa filiale routes Colas (59 % du profit total du groupe). De fait, en juillet 2000, au moment même où Vivendi se désengageait de son métier historique du traitement de l'eau et des déchets en introduisant en Bourse Vivendi Environnement, Bouygues se renforçait dans son activité de base du BTP en rachetant à la Bourse l'intégralité du capital de Colas.

De même, Bouygues ne s'est pas lancé dans la course aux acquisitions menée par ses concurrents dans les télécommunications et a refusé de payer une somme jugée trop élevée pour une licence de téléphonie de troisième génération (UMTS). Aujourd'hui, le groupe peut donc présenter un bilan solide, se flattant d'être peu endetté (sa dette représente 20 % de ses fonds propres) et de n'avoir pas dû réaliser de provisions pour survaleurs.

Bouygues ne se détourne pourtant pas des nouvelles technologies. Depuis la drastique révision des prix des licences UMTS, le groupe travaille sérieusement à sa candidature. Et, alors que Bouygues Telecom a divisé sa perte par plus de quatre en 2001, Bouygues boucle le rachat de 10,8 % de sa filiale à Telecom Italia, pour la contrôler à 64,5 %.

Gaëlle Macke

Le groupe Lagardère cherche à vendre sa filiale Matra Automobile

Le management pourrait reprendre cette entreprise qui a longtemps produit le modèle Espace

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Le projet de cession du pôle automobile de Matra est en train de s'accélérer. L'entreprise, basée à Romorantin (Loir-et-Cher), qui a développé avec Renault le concept de l'Espace, est sur le point d'être cédée. L'actionnaire principal de Matra Automobile, le groupe Lagardère, ne cache plus depuis plusieurs mois ses intentions de vendre cette filiale afin de se recentrer sur ses activités médias. « L'objectif est de rendre l'opération réalisable entre l'été et la fin de l'année », a indiqué, mardi 5 mars, Thierry Funck-Brennato, directeur des relations humaines et de la communication du groupe Lagardère, en marge du Salon de l'automobile de Genève, qui ouvre ses portes au public jeudi 7 mars. « Nous envisageons de présenter le dossier à d'éventuels partenaires en avril », a-t-il ajouté.

Le dossier est entre les mains de la banque Natexis, qui a été chargée de trouver un repreneur. Plusieurs hypothèses sont envisagées. Après avoir pensé à une introduction en Bourse, Lagardère, face à la dégradation de la conjoncture, a fini par y renoncer. Le groupe recherche un investisseur industriel ou financier, mais privilégie la reprise par une partie du management de Matra Auto, avec l'aide d'un fonds d'investissement spécialisé, dans le cadre d'un LBO (*leveraged buy-out*). Jean-Luc Lagardère pourrait conserver une participation minoritaire « à titre personnel ».

Soulignant l'imminence du projet, Matra Automobile envisage une modification de ses statuts pour faciliter le passage de témoin entre l'actuel et le futur management. L'entreprise se doterait d'un conseil de surveillance présidé par l'actuel patron du constructeur

automobile, Philippe Guédon, et d'un directoire dont l'ancien patron d'Astrium, Armand Carlier, prendrait la tête.

Reste que ce projet de cession intervient à un moment délicat de l'histoire de Matra Automobile, qui avait débuté à la fin des années 1960. Après avoir assuré la fabrication de l'Espace pendant plus de quinze ans, l'entreprise va devoir en céder la responsabilité de la production à Renault à partir de la fin de l'année, au moment du lancement de la nouvelle version. Victi-

La collaboration avec un partenaire unique, Renault, démontre aujourd'hui ses limites

me de son succès, le véhicule de « niche » qu'était l'Espace à ses débuts nécessite désormais une production sur de plus longues séries. Pour des raisons de rentabilité, Renault va donc rapatrier l'Espace sur ses chaînes de Sandouville (Seine-Maritime), où il veut regrouper la fabrication de l'ensemble de son haut de gamme (Vel Satis et Laguna).

D'ici quelques mois, Matra Auto va donc se retrouver avec un seul modèle à produire : l'Avantime, toujours pour le compte de Renault, mais dont les objectifs fixés à 15 000 ventes par an restent insuffisants pour faire tourner l'usine de Romorantin. Dans ce contexte, les salariés de l'entreprise s'inquiètent pour la pérennité de Matra Auto. Le groupe perd le

modèle qui, pendant toutes ces années, a assuré le succès de la firme et surtout de confortables revenus à Lagardère. On estime que sur l'ensemble de la durée de vie du modèle, l'Espace a rapporté plus de 4 milliards de francs de revenu net à sa maison mère.

Mais cette collaboration avec un partenaire unique démontre aujourd'hui ses limites. L'entreprise doit maintenant trouver des relais au partenariat avec Renault pour pérenniser la viabilité de son activité. Matra Auto prépare la sortie, en 2003, d'un petit véhicule innovant de moins de 400 kg destiné aux jeunes, la M. 72. Mais le concept doit faire ses preuves et malgré le coup de pouce annoncé par Renault pour épauler Matra en proposant le véhicule à une partie de son réseau, les volumes ne devraient pas non plus être suffisants pour assurer son avenir. Conscient du problème, Matra Auto est en discussion avec plusieurs constructeurs susceptibles de lui confier le développement d'un nouveau véhicule. Selon des sources externes à l'entreprise, en 2001, un contrat avec l'allemand BMW était proche d'être signé pour développer une version de la Mini avant de capoter au dernier moment. D'autres contacts ont été pris, mais pour le moment sans résultat. En attendant, Matra parle du développement d'un troisième modèle aux côtés de l'Avantime et de la M. 72, un projet qui ne pourrait voir le jour que d'ici à 2004.

Ces incertitudes pèsent sur l'avenir industriel de Matra Auto et, par voie de conséquence, sur sa valorisation, estimée par le groupe Lagardère entre 100 millions et 300 millions d'euros.

Stéphane Lauer

La Commission européenne se félicite de la réussite du passage à l'euro fiduciaire

Un bilan officiel a été publié mercredi 6 mars

SIX JOURS après la disparition définitive des douze monnaies des pays de la zone euro, la Commission européenne a dressé, mercredi 6 mars, son premier bilan officiel du passage à la nouvelle monnaie.

Dans les premières semaines de 2002, les douze Etats ont placé près de 8 milliards de billets (sur 15 milliards de billets fabriqués) et 38 milliards de pièces (sur les 51 milliards qui ont été frappées). Parallèlement, ils ont retiré une large partie des 107 milliards de pièces et 9 milliards de billets nationaux en circulation.

La Commission relève le gros effort de préalimentation des agents économiques (en moyenne 80 % des billets et 97 % des pièces ont été distribués avant le mois de janvier). Cela a permis aux trois canaux de distribution de l'euro - distributeurs automatiques de billets (DAB), guichets bancaires et postaux, rendu de monnaie par les commerçants - de bien fonctionner. « En moyenne, 80 % des [DAB] ont été adaptés à l'euro dès le 1^{er} janvier », note Bruxelles. Il y a eu peu d'incidents, à l'exception d'« un blocage de 90 minutes des DAB en Autriche le 2 janvier », et des « appareils non adaptés » qui ont continué à distribuer d'anciennes coupures, « notamment en Italie et en Finlande ». Dès le 4 janvier, tout était rentré dans l'ordre. Aux guichets, la Commission rappelle « les longues files d'attente » : en Allemagne et en Espagne notamment, les guichets ont distribué plus d'euros que les DAB. Le rendu de monnaie par les commerçants, enfin, s'est passé correctement.

L'essentiel du retour des espèces nationales, effectué en quelques semaines, a été plus difficile, provoquant l'engorgement des dépôts des banques et des transporteurs

de fonds et des retards très significatifs dans le tri et le comptage, notamment des pièces, et donc dans le crédit des comptes des commerces auprès des banques commerciales et de celles-ci auprès des banques centrales. « Plus du tiers des billets (en valeur) en circulation au 31 décembre 2001 avaient été récupérés par les banques centrales le 11 janvier, indique Bruxelles. Au 8 février, près des trois quarts des billets avaient été récupérés. (...) Les opérations de retrait des pièces sont dans l'ensemble plus lentes : au 22 février, seulement 27,9 % des pièces nationales en valeur (13,5 % en volume) avaient été récupérées par la Banque centrale. »

PAS D'INQUIÉTUDE

En ce qui concerne la stabilité des prix, la sécurité des opérations, la qualité de la production des billets et pièces, la contrefaçon et l'adaptation des automates de vente, Bruxelles ne relève aucune source d'inquiétude. « Seuls 27 vols de billets et 17 vols de pièces en euros ont été constatés entre septembre et décembre 2001 (dont près du tiers en Allemagne, où la préalimentation avait commencé dès septembre) », ajoute la Commission. En 2000, 5 184 attaques de banques avaient abouti au sein de la zone euro.

Sur le plan de l'information, « le budget total cumulé des campagnes nationales, cofinancées en partie par la Commission, s'élève à 321 millions d'euros (1,05 euro par habitant) ». En y ajoutant la campagne de l'Eurosystème (le système européen des banques centrales - 80 millions d'euros) et les efforts des banques et des associations professionnelles, plus d'un demi-milliard d'euros a été dépensé.

Cécile Prudhomme

CE SOIR 6 MARS,
L'ORÉAL REMET À 5 FEMMES EXCEPTIONNELLES REPRÉSENTANT 5 CONTINENTS
LE PRIX L'ORÉAL "POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE"
AVEC LE SOUTIEN DE L'UNESCO.

L'ORÉAL 

for Women in Science
pour les Femmes et la Science

Acteur majeur de la recherche, L'ORÉAL exprime à travers le Prix L'ORÉAL "pour les Femmes et la Science" sa conviction et sa volonté de promouvoir le rôle des femmes et de susciter de nouvelles vocations scientifiques.

Cinq lauréates venant du Mexique, de l'Inde, de l'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Egypte et dix boursières de pays différents seront mises à l'honneur au cours d'une cérémonie qui aura lieu à la Maison de l'UNESCO.

Depuis la création du Prix L'ORÉAL "pour les Femmes et la Science" en 1998, 30 jeunes chercheuses issues de 29 pays ont pu poursuivre leurs travaux dans des unités de recherche, et 21 scientifiques exceptionnelles de 19 pays ont été reconnues pour leur carrière exemplaire.

Femmes d'exception, elles ouvrent la voie aux vocations scientifiques des générations futures.

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 6 mars 9h16

Table of French stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code SICOVAM.

Table of international stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code SICOVAM.

Table of international stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code SICOVAM.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market values with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table of new market values with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Advertisement for Commer International featuring the text: 'Le dossier de la semaine : L'ASIE CENTRALE Prochain champ de bataille des islamistes?' and 'Hongrie Un musée de la terreur politique Colombie La guerre reprend Débat Y a-t-il des vierges au paradis d'Allah?' with a price of 3€ per copy.

SECOND MARCHÉ

Table of second market values with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

Table of second market values with columns: Valeur, Cours de clôture, % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Table of SICAV and FCP selection with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP selection with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP selection with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP selection with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP selection with columns: Valeur, Cours en euro, date, % var. 31/12.



L'Auvergne au-delà des volcans

La récente ouverture de Vulcania replace sous les projecteurs la « sainte trinité » du Puy-de-Dôme : randonnées vertes, terroir savoureux et art roman

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Avant de lancer, le 20 février, avec mille écoliers habillés en rouge lave, un triple « Viva Vulcania ! » pour ouvrir le parc européen du volcanisme (*Le Monde* du 16 et du 27 février), Valéry Giscard d'Estaing aurait peut-être pu saluer un savant oublié, Jean-Etienne Guettard, naturaliste du duc d'Orléans et découvreur, au mitan du siècle des Lumières, du fabuleux passé sismique auvergnat. On ne peut pas dire, en revanche, que l'actuel président de la région Auvergne n'ait pas fait preuve de « passion » à l'égard de sa contrée lors du baptême

de ce mégacomplexe ludoscientifique souterrain. Un peu comme si l'ancien chef de l'Etat avait en tête *L'Auvergne absolue*, de feu notre confrère de *La Montagne*, Alexandre Vialatte.

La passion n'excluant pas forcément la lucidité, VGE a exalté le nécessaire rôle dynamiseur attendu de Vulcania (un demi-million de visiteurs pressentis dès cette année) en faveur du tourisme au « royaume du Vert ». Et cela à l'heure où le thermalisme traditionnel n'a plus la cote ; où les autoroutes reportent toujours plus au sud la notion de « halte » ; où la jeunesse, déchristianisée et insuffisamment initiée à l'histoire,

bâille souvent devant chapelles et châteaux millénaires.

C'est cependant par le truchement d'un emploi-jeune, qui connaît son sujet, que nous voyons dans le détail Saint-Austremoine, « plus vaste édifice roman d'Auvergne », où ce guide ne néglige pas de rappeler que la châsse du premier évêque d'Auvergne, volée en 1983, fut récupérée près d'une décennie plus tard à Honolulu... Ni de signaler dans la foulée que le célèbre Jacquemart profane d'Issoire, avec son faune en pied, est indûment conservé, depuis les guerres de religion, par la cathédrale de Clermont-Ferrand... En contrepartie, c'est une vétérane



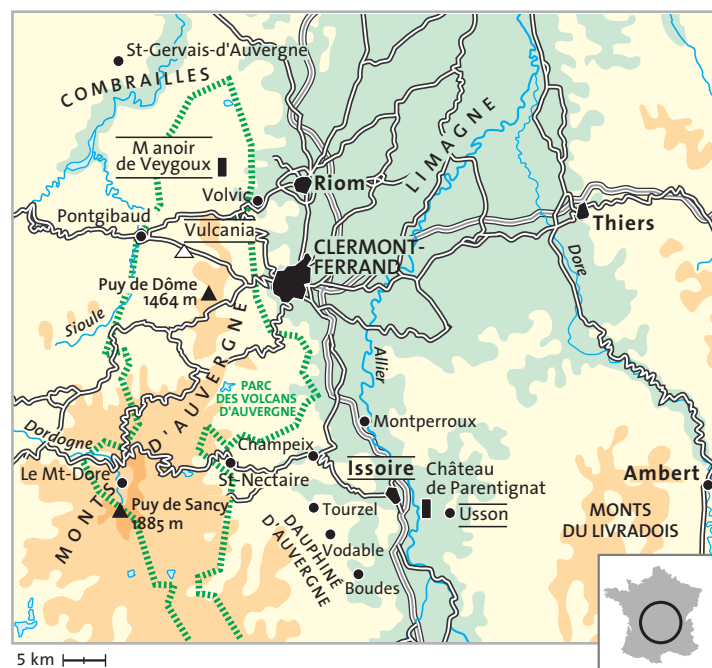
Le cingle de la Sioule trône au mitan d'un des nombreux paysages intacts d'Auvergne (en haut à gauche). Immense complexe souterrain, Vulcania ne se signale guère à l'air libre que par sa tour brisée (ci-dessus). Les orgues basaltiques (ci-contre) d'Usson fournirent, dit-on, une partie des blocs du château voisin de la reine Margot. Le Marchidial de Champeix est l'une des vigies médiévales de la route historique du « Dauphiné d'Auvergne » (en bas).

de la librairie issorienne qui nous fera découvrir *L'Exil auvergnat de la reine Margot*, divertissant travail d'un récent sous-préfet d'Issoire au tempérament littéraire, Michel Moisan.

PLANÈZES ET PAILHATS

Du coup, nous voici à Usson, mini-cité « en bonnet du pape », autrement dit étagée sur trois niveaux, au flanc – naturellement ! – d'un ex-volcan. Là, en plus de quelques blocs basaltiques entre lesquels la première épouse d'Henri IV expia durant près de vingt ans, (entourée, rassurez-vous, d'une petite cour épiscopale) son libertinage, on se trouve face à l'un des plus spectaculaires « écrans larges » du Puy-de-Dôme : Livradois, Limagnes, intumescences volcaniques, Val d'Allier, pays d'Issoire, donjon de Montpeyroux, masse de Parentignat, le « Versailles du Massif Central ».

Sans compter le « Dauphiné d'Auvergne » – car le Viennois ne fut pas seul à être gouverné par un « dauphin » avant son intégration à la France –, sous-région ignorée, balisée maintenant sur 36 km et dévoilant une curiosité valant station au détour de chacun de ses



cônes « égoués » ou « emboîtés », de ses « planèzes » (plateaux pentus), « mottes », « couzes » (affluents de l'Allier) ou « pailhats » (terrasses agricoles). A Boudes, village aux frontons en cha-

peau de gendarme, la surprise est un vin rouge, fruité mais pas trop, et gouleyant en diable, issu du « seul des vignobles locaux » ayant échappé au puceron phylloxéra du XIX^e siècle. « Savez-vous, monsieur, qu'avant cette maladie, le Puy-de-Dôme se flattait d'être le premier département vinicole français et qu'Issoire avait pour devise "Bon vin à boire, belles filles à voir" ? »

Ni vignes ni belles, dans l'exquise solitude de la fin d'hiver, au balcon forestier de Queuille délivrant – mieux encore que d'avion, car ici le hublot est illimité – le spectacle panoramique du méandre de la Sioule. Son seul rival dans l'Hexagone est sans doute le cingle dordognot de Trémolat, mais si le cingle est un jardin dont la rotondité entière est cultivée, la boucle queilloise est boisée à ras bord, sauvage à souhait.

L'arbre et la forêt

« Du jaune fluorescent du regain jusqu'au bleu sombre des bois de chênes. Tous les verts. A en faire rougir l'Irlande. A en rendre Van Gogh fou une deuxième fois », dit Alain Aucouturier, sacré arpenteur des forêts auvergnates. Châtaigniers, merisiers, bouleaux, noisetiers, tilleuls, viornes, fusains, sorbiers, peupliers, hêtres, pommiers, plus de 2 000 variétés font de la flore du Massif Central un raccourci de la nature continentale. Opportunément réédité cette année, le petit *Dictionnaire des arbres de France*, de l'écrivain et « naturaliste poète » Jacques Brosse (voir vade-mecum), est d'un grand secours pour s'y retrouver parmi tous ces végétaux, leurs cycles, leurs vertus, leurs origines. Quand Brosse nous apprend que, pour l'Antiquité, le fruit du châtaignier fut le « gland de Zeus » et que le tilleul naquit de la métamorphose de la nymphe Philyra puis devint le premier tranquillisant, la randonnée forestière acquiert un intérêt culturel accru. Surtout à l'heure où la phytothérapie de pointe du XXI^e siècle prône un vrai retour aux médicaments naturels.

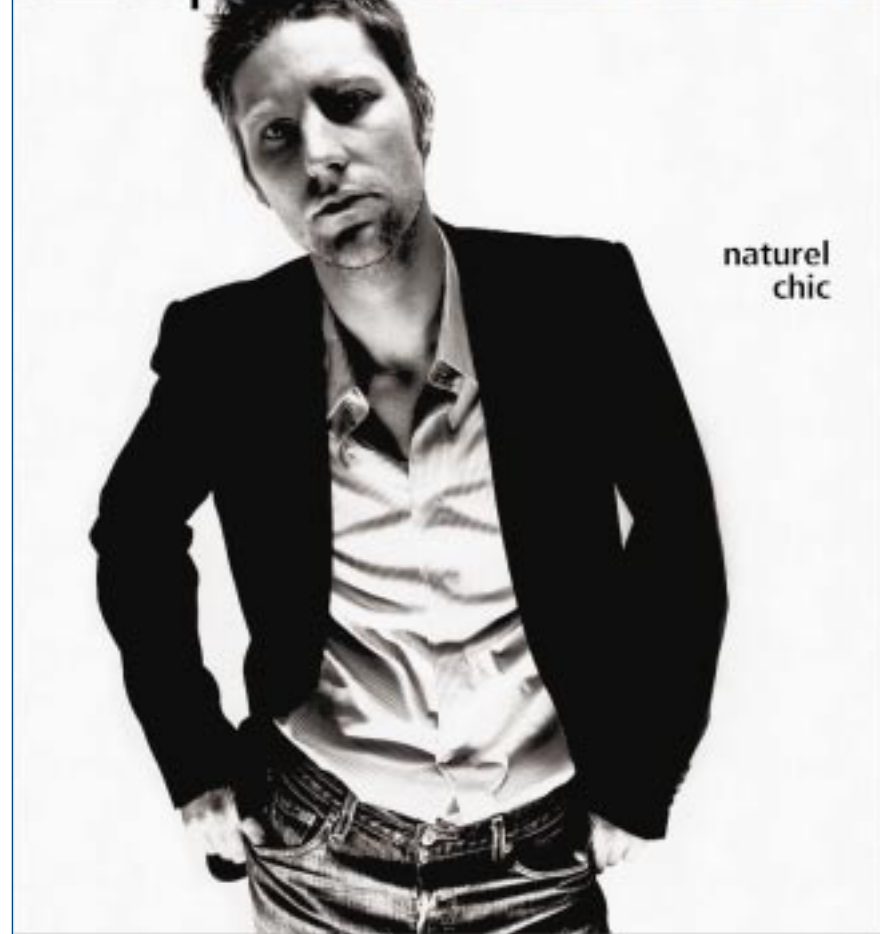


Demain dans Le Monde

S T Y L E S

Le Monde

en capitales



naturel
chic

SUPPLÉMENT GRATUIT DE 20 PAGES

PIERRE GEORGES

La piste aux étoiles

LES SONDAGES tombaient comme à Gravelotte, arrondissement de Metz-Campagne. Ploum, ploum, ploum. Une régularité d'enfer. Et déjà, de toutes parts, les correspondants aux affaires électives tiraient les conclusions provisoires, et néanmoins définitives, sur les cotes et mouvements.

Jospin à la hausse ! J'achète ! Chirac à la baisse ! Je vends ! Arlette troisième homme-femme, preneur ? Preneur. Ainsi de suite. C'était plus fort qu'eux. Plus fort même que de jouer au bouchon électoral. Une manie, celle du parieur. Être le premier à dire au zinc du Café de France qu'il l'avait bien dit le premier. Que celui-là avait perdu, ne le savait pas, était déjà en guenilles et son électoralat en lambeaux. Que celui-ci déroulait, qu'il lui poussait déjà des ailes et un embryon de couronne. Que le troisième fondait comme neige au soleil. Qu'on allait voir ce que l'on allait voir, vu que c'était tout vu, circulez y a plus rien à voter !

Et ainsi de suite. Permettez ici qu'on ricane. Gentiment mais fermement. Une vieille expérience des sondages peut-être. Ou alors un antique réflexe de journaliste sportif, naguère, qui nous interdisait d'oser, sauf en privé et pour rigoler, le moindre pronostic sur l'issue d'un match, fût-il l'imaginaire Lusitanos-Red Star. Une sorte de prudence, mère de la sûreté, c'est établi, de la sagesse, c'est avéré, et du sens du ridicule, c'est prouvé. C'est qu'on en a tant vu des pronostiqueurs du Café de France avaler leur chapeau, et leurs prophéties, et leur science, pris à contre-pied et à contre-mots par l'issue des courses et le résultat des urnes. Et pas démontés pour autant.

Prudence donc. Surtout que la

position est somme toute assez confortable. Tranquille dans ses charentaises. Laisser sonder et laisser dire. Et se limiter à égrener les jours, et les petits bonheurs du jour, au calendrier de l'Avent. Ce matin par exemple, par la marée du matin, une double ration de nouvelles du Che. Alors qu'on ne demandait rien à personne et n'avait rien prévu sur cet admirable sujet.

Donc Jean-Pierre Chevènement, lui-même. Et d'abord sur LCI, des images amusantes. Involontairement amusantes, mais amusantes tout de même. Le Che était hier soir au Cirque d'Hiver, où il tenait meeting. Il s'agissait pour lui de relancer la machine, vu que les sondages – on y revient – lui annonçaient une sorte d'hémorragie sur son flanc gauche. Bref l'orateur bataillait ferme contre le « duo préfabriqué », contre « du pareil au même et du même au pareil », en clair la bande des Deux. Mais ce qui était drôle, plus drôle, c'est qu'il parlait sur un fond d'écran géant, une sorte de voie lactée avec plein de petites étoiles clignotant partout. Quelle riche idée, le Che sur la piste aux étoiles. A commencer évidemment par celle du Berger, du guide de l'Ailleurs.

Et puis autre nouvelle, ce matin, un recueil, un petit livre intitulé « Contes de campagne ». Le Che ? Dix-sept nouvelles, bonnes nouvelles évidemment, vouées par des gens de qualité, des écrivains, en ode et hommage à leur candidat préféré ! En cadeau aussi. Puisque aussi bien les auteurs ligüés en un complot amical et culturel, une autre façon aussi de parler du romanesc politique, ont décidé d'offrir l'ouvrage en cadeau d'anniversaire. Le 9 mars 1939, à Belfort, naissait...

Au Sahara occidental, la tentation de s'exiler « pour mieux vivre »

EL-AYOUN

de notre envoyée spéciale

A 700 km au sud d'Agadir, El-Ayoun est la « capitale » historique du Sahara occidental. Plantée dans le désert mais à 25 km seulement de la mer, cette ville a fleuri après que le Maroc se fut substitué à l'Espagne, au terme de la célèbre « marche verte » de novembre 1975. Ce mois-là, sur ordre du roi Hassan II, 350 000 Marocains, le Coran dans une main, le portrait du souverain chérifien dans l'autre, ont investi ce territoire grand comme la moitié de la France, déterminés à imposer la souveraineté de Rabat sur l'ex-Rio de Oro.

Tout coexiste à El-Ayoun : les bidonvilles et les lotissements neufs, les ruelles de terre battue et les avenues les plus modernes, les véhicules dernier cri et les charrettes à âne... On parle arabe bien sûr, mais aussi français, et surtout espagnol, deuxième langue utilisée au Sahara occidental. Car les traces de l'ancienne puissance coloniale sont nombreuses, en particulier dans le mode de vie.

Le soir, tout le monde déambule dans les rues, y compris les enfants, tandis que les boutiques et les terrasses des cafés accueillent des clients jusqu'à une heure avancée de la nuit. Pour les femmes, c'est le moment de faire les courses. A la devanture des boucheries, se balancent des carcasses, non pas de moutons ou de chèvres, mais de chameaux. C'est la viande la plus consommée ici. Également très prisé : le lait de chamelle. En soirée, les femmes sahraouies se libèrent de leurs voiles – des sortes de saris colorés et gracieux, légèrement transparents – et laissent enfin apparaître leur visage. Si elles se couvrent hermétiquement tout au long de la journée, ce n'est pas pour fuir les regards, mais les rayons du soleil qu'elles évitent comme la peste, afin de garder leur peau très blanche. Leur autre source de fierté concerne leurs rondeurs. Bien en chair pour la plupart, mais sans excès, les

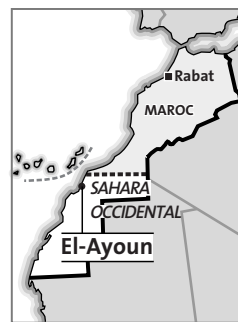


DENIS DOYLE/AP

Les femmes sahraouies tiennent à leurs spécificités, leurs droits.

Sahraouies se félicitent qu'on les aime plutôt rondes et s'échangent des recettes à ce propos. « On mange certaines herbes qui nous aident à grossir », confient-elles en riant. Mais la mode véhiculée par les chaînes de télévision les incite cependant à revoir peu à peu leurs critères de beauté et à mincir, ce qu'à l'évidence elles regrettent.

« Dignité » est un de leurs mots favoris. « Nous sommes des femmes libres. Ici, les hommes nous respectent. Jamais l'un d'eux n'oserait porter la main sur nous », proclament-elles avec fierté, rappelant implicitement qu'elles appartiennent à une culture spécifique et qu'elles y tiennent. Cela fait longtemps, disent-elles, que leurs mères et grand-mères ont imposé que la polygamie n'ait plus cours dans la région. Il est ainsi fréquent qu'une jeune fille exige une clause dans son contrat de mariage, stipulant que son époux renonce à prendre une seconde ou



qui sera l'occasion d'exposer leurs problèmes : analphabétisme et santé, notamment.

Partir ? Quitter la région ? Au Sud comme au Nord beaucoup de jeunes et de moins jeunes, hommes ou femmes, en rêvent. Trouver un emploi ou s'exiler pour « mieux vivre » sont une forme d'obsession. Les Canaries n'étant qu'à 80 km à vol d'oiseau, un certain nombre tentent l'aventure à bord de fragiles embarcations. Il s'agit bien souvent d'un aller sans retour, et la tragédie de ces corps rejetés par la mer par dizaines fait alors la « une » des journaux marocains et espagnols.

Ici, le chômage est le principal souci, même si Rabat a tout fait pour attirer les Marocains du Nord, dans un processus non déguisé de colonisation. Le salaire des fonctionnaires est plus que doublé, et les entreprises s'installant dans la région sont exonérées de taxes. L'essence est à 5 dirhams le litre contre 9 partout ailleurs ; l'huile, le sucre et la farine sont presque trois fois moins chers que dans l'intérieur du pays. Cette opération de séduction s'est révélée payante puisque les Sahraouis ne représentent plus, aujourd'hui, que 30 % de la population du Sahara occidental.

Florence Beauégé

[SURTITRE] IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un démolisseur de gloires[/TITRE]

GEORGES DE CHIRAC est un peintre arrivé qui s'est signalé par ses tableaux et par son mauvais caractère. Il a écrit aussi, mais son apport littéraire – celui qui est public, du moins – se borne à des attaques souvent véhémentes, toujours acérées, contre ceux des gens qui font profession de vendre des tableaux, contre les gens trop obtus pour comprendre dans quelles conditions et à la suite de quel éblouissement il a rompu avec une

expression picturale « métaphysique », dont il avait été un des grands chantres écoutés, pour en revenir aux classiques, et contre la coporation internationale tout entière des critiques d'art. Cet homme est une terreur tranquille. Il cogne avec simplicité. Et ne vous y trompez pas, il ne se coiffe pas du bonnet de pamphlétaire pour rechercher la célébrité. Parti d'une formule sophistiquée, à laquelle il doit sa renommée, il a découvert

un jour que tout est plaisanterie pour qui manie un pinceau tant qu'on ne s'incline pas avec humilité devant un muscle de Michel-Ange, un regard de Rembrandt et un nez de Vélasquez. Il trouve dans cette opinion courante des raisons de censurer avec mépris Cézanne, Van Gogh, Degas et Matisse, par exemple.

Jean d'Hospital

(7 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Guerre d'Algérie.** Ecoutez en direct, jeudi, à 18 h 30, la conférence de Raphaëlle Branche « L'armée, la torture

et la République » sur notre site.

www.lemonde.fr/utls

■ **Chypre, l'île divisée.** Histoire, négociations, adhésion à l'Union européenne : les clés pour comprendre la situation chypriote.

■ **Insolite.** Chaque jour, la rubrique Décalé en « une » du site explore les marges de l'actualité.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 33

Changement d'adresse et suspension : 01-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 6 mars 2002 : 512 003 exemplaires.

1-3 Nos abonnés Paris-Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ».

L'image d'une justice sereine

Laurence Vichnievsky
Jacques Follorou
Sans instructions

« Des enquêtes à haut risque à l'instruction au quotidien, la flingueuse de l'affaire Elf défend l'image d'une justice sereine. »

Marie-France Etchegoyen,
Le Nouvel Observateur

Stock